Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales

Troisième rapport semestriel du programme

Couvrant la période allant du 1er juillet 2016 au 31 décembre 2016

Préparé par Conservation International, en tant qu'Agence d'exécution internationale du Projet mondial du Mécanisme spécial de dons (DGM), avec la contribution des représentants des Projets nationaux du DGM, à l'intention de la Banque mondiale.

Transmis à la Banque mondiale le 15 mars 2017

Contact :

Johnson Cerda

Directeur technique de l'Agence d'exécution internationale du DGM

Conservation International

2011 Crystal Drive, Suite 500

Arlington, VA 22202, États-Unis

Téléphone : +1 (703) 341-2439

E-mail : jcerda@conservation.org

Liste des abréviations

AIDESEP	*La Asociación Interétnica de Desarrollo de la Selva Peruana* - Association interethnique pour le développement de la forêt péruvienne
OCCF	Organisation communautaire pour la cogestion des forêts
CI	Conservation International
CIF	Fonds d'investissements climatiques
COMIFAC	Commission des forêts d'Afrique centrale
CONAP	*Confederación de Nacionalidades Amazónicas del Perú* - Confédération des nationalités amazoniennes du Pérou
COP	Conférence des Parties (à la CCNUCC)
DGM	Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales [FIP]
DGM-TC	Comité de transition du DGM
RDC	République démocratique du Congo
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIMI	*Foro Internacional de Mujeres Indígenas* - Forum international des femmes autochtones
FIP	Programme d'investissement pour la forêt (des Fonds d'investissement climatiques)
GCT	Équipe mondiale chargée de la communication
GEA	Agence d'exécution internationale (du Projet mondial du DGM)
PMF FEM	Fonds pour l'environnement mondial Programme de microfinancement
SIG	Système d'information géographique
GRM	Mécanisme de résolution des différends
GSC	Comité de pilotage international (du DGM)
FIDA	Fonds international de développement agricole
FIPACC	Forum international des Peuples autochtones sur les changements climatiques
IPACC	Comité de coordination des peuples autochtones d'Afrique
PAPL	Peuples autochtones et populations locales
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
MPIDO	Mainyoito Pastoralists Integrated Development Organization - *Organisation pour le développement intégré des pasteurs Mainyoito*

NEA	Agence d'exécution nationale (des Projets nationaux du DGM)
NICFI	Initiative internationale pour le climat et les forêts du gouvernement norvégien
NORAD	Agence norvégienne de coopération pour le développement
NSC	Comité de pilotage national (des Projets nationaux du DGM)
REDD, REDD+	Réduction des émissions liées à la déforestation et la dégradation des forêts dans les pays en développement, gestion durable des forêts, conservation et renforcement des stocks de carbone forestier.
OSCST	Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique
TEBTEBBA	Centre international des peuples autochtones pour l'éducation et la recherche sur les politiques
TDR	Termes de référence
TTL	Chef d'équipe de projet (Banque mondiale)
U-OCCF	Union des organisations communautaires pour la cogestion des forêts
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
UNFPII	Instance permanente de l'ONU sur les questions autochtones

1. Présentation générale du programme 1
2. 31 décembre 2016 3
2.1. Résumé 3
2.2. Principales activités de projet 4
3. Enseignements tirés, problèmes et opportunités 7
4. Prochaines activités 8
5. Suivi du programme 8
6. Progrès accomplis par projet 16
6.1. Brésil 16
6.2. Burkina Faso 19
6.3. République démocratique du Congo 22
6.4. République du Congo 25
6.5. Côte d'Ivoire 27
6.6. Équateur 29
6.7. Ghana 29
6.8. Guatemala 31
6.9. Indonésie 32
6.10. RDP lao 35
6.11. Mexique 35
6.12. Mozambique 38
6.13. Népal 41
6.14. Pérou 42
Annexe A. Coordonnées de contact nationales & NEA 46

1. Présentation générale du programme

Le Mécanisme spécial de dons (DGM) en faveur des peuples autochtones et des populations locales (PAPL) vise à permettre la participation pleine et effective des peuples autochtones et des communautés locales aux processus REDD+ aux échelons local, régional et mondial. Fondé sur l'idée que les communautés gèrent d'importantes zones forestières de façon à assurer des moyens de subsistance et protéger les forêts, le DGM a pour objectif de renforcer leur participation aux projets et aux politiques REDD+ afin de parvenir à des bénéfices du point de vue du climat et des moyens subsistance des populations.

Financé dans le cadre du Programme d'investissement pour la forêt (FIP) des Fonds d'investissement climatiques (CIF) et mis en œuvre par la Banque mondiale, le DGM alloue 80 millions USD à des projets communautaires dans 14 pays pilotes FIP ainsi qu'à un Projet mondial d'apprentissage et d'échange des connaissances. Le DGM vise à atteindre son objectif à travers trois composantes :

- Partie 1 : Des projets nationaux avec des activités qui démontrent le succès des initiatives communautaires relatives à REDD+
    - Des dons directement accordés aux organisations de peuples autochtones et de communautés locales pour des sous-projets déterminés par la demande, relatifs à des moyens de subsistance favorisant l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques, la gestion durable des forêts et l'obtention des droits fonciers ;
    - Un appui au renforcement des capacités dans le leadership, la gestion et les compétences techniques, notamment des formations pour les PAPL sur les sujets relatifs à REDD+.
- Partie 2 : Un Projet mondial avec des activités visant à faciliter l'apprentissage et l'échange de connaissances aux niveaux régional et mondial.
    - Des formations régionales et mondiales dans lesquelles les peuples autochtones et les communautés locales ont accès à des informations sur des sujets politiques et techniques relatifs à REDD+ ainsi qu'à des formations mondiales et à une coordination autour du processus de la CCNUCC ;
    - Un apprentissage partagé et un échange de connaissances réalisés parallèlement aux formations et par le biais d'une plate-forme de partage des connaissances en ligne mettant l'accent sur l'échange entre le niveau local et le niveau mondial et entre pays membres et non membres du FIP.
- Partie 3 : Des procédures transversales de gouvernance et de responsabilisation coordonnées entre les projets nationaux et le projet mondial

- La gestion des sous-projets pour s'assurer que les communautés ont accès aux fonds du DGM et les gèrent conformément aux objectifs du FIP.
- La gouvernance caractérisée par la transparence et la responsabilisation, assurée par la mise en œuvre du Mécanisme de résolution des différends du DGM.
- Le suivi et la notification, qui met l'accent sur l'apprentissage, de façon à faire le point des avancées dans le sens des résultats attendus, en faisant apparaître les succès et les difficultés rencontrés.

Dans le DGM, les communautés sont à la fois les responsables et les bénéficiaires des activités du programme. Des représentants auto-sélectionnés des communautés dirigent tous les aspects du DGM au travers du Comité de pilotage international (GSC), qui assure la coordination du programme et du projet mondial, et de Comités de pilotage nationaux (NSC), qui encadrent les activités dans chaque pays pilote. Les Comités sont aidés par une Agence d'exécution internationale (GEA) et des Agences d'exécution nationales (NEA), qui mettent en œuvre les décisions des Comités en privilégiant la responsabilisation, la transparence et l'efficacité des projets. Le FIP et la Banque mondiale ne participent pas à la prise de décision, mais jouent le rôle d'observateurs au cours des réunions des comités, et la Banque mondiale assure l'ensemble de la supervision technique, fiduciaire et institutionnelle du DGM aux niveaux mondial et national.

Au travers du DGM, des pratiques d'adaptation et d'atténuation mises en œuvre par les communautés locales seront soutenues, diffusées et mises en avant sur la scène politique mondiale, en faisant des communautés locales des acteurs efficaces dans les efforts visant à réduire la déforestation et la dégradation des forêts, dont la participation durable aux projets et aux politiques climatiques est nécessaire pour obtenir des résultats fructueux.

2. 31 décembre 2016

2.1. Résumé

Il aura fallu un certain temps pour mettre en place le DGM, élaboré comme un mécanisme innovant visant à donner aux peuples autochtones et aux populations locales (PAPL) un accès direct au financement climatique, et lui permettre de commencer à produire des résultats. Cependant, entre juillet et décembre 2016, le programme a fait des progrès considérables dans toutes sortes de domaines, tant au niveau mondial que national. Il faut souligner, en particulier, au cours cette période de référence, le lancement réussi de sous-projets au Brésil, au Burkina Faso, et au Pérou, et les premiers échanges aux niveaux mondial et régional.

Entre juillet et décembre 2016, les projets nationaux du DGM ont approuvé leurs 66 premiers sous-projets, qui ont collectivement reçu quelque 2 748 421 USD du DGM, pour permettre leur mise en œuvre par les organisations et communautés de PAPL. Les objectifs de ces projets varient sensiblement d'un projet à un autre, allant de l'obtention d'une reconnaissance juridique et de titres fonciers pour les communautés autochtones au Pérou à une production et une commercialisation durables de produits locaux au Burkina Faso et au Brésil. Ce que ces projets ont tous en commun, cependant, c'est que les efforts ont été menés par les PAPL pour atteindre les objectifs prioritaires des PAPL.

Alors que d'autres projets en sont aux premiers stades de développement de leurs comités de pilotage et de leurs agences d'exécution nationales et cherchent à faire approuver leur projet, cette approche graduelle offre l'occasion de partager les connaissances acquises entre les pays à différents stades de mise en œuvre. En particulier, les échanges mondiaux et régionaux organisés par le Projet mondial d'apprentissage et d'échange des connaissances ont fait la preuve de leur utilité en permettant aux PAPL de partager leurs expériences de travail avec le DGM, de développer une compréhension commune des principaux enjeux, comme REDD+ et la CCNUCC, et de renforcer leurs compétences de négociation de façon à pouvoir jouer un rôle plus important dans la prise de décisions sur ces sujets. Le premier échange régional à Ouagadougou, au Burkina Faso, a été organisé au cours de cette période de référence, ainsi que le premier échange mondial à Marrakech, au Maroc. Au cours des années restantes du projet, le Projet mondial du DGM va organiser trois échanges régionaux (Afrique, Asie, Amérique latine) et un échange mondial par an. Ces échanges offrent de précieuses opportunités pour faire le point sur les avancées des projets et développer des liens plus forts entre les PAPL de différents pays pour les aider à faire avancer leurs intérêts communs.

2.2. Principales activités de projet

Cette partie présente une vue d'ensemble des principales activités de projet des quinze projets du DGM. Pour obtenir des informations plus détaillées sur chaque projet, veuillez consulter la Partie 6.

2.2.1. Statut de mise en place du projet

Projet DGM	Statut du Comité de pilotage	Approbation du projet	Agence d'exécution nationale	Signature de l'accord de don
Projet mondial d'apprentissage et d'échange des connaissances	Mise en place du GSC	Approuvé	Conservation International	Mars 2015
Brésil	Mise en place du NSC	Approuvé	Centro de Agricultura Alternativa do Norte de Minas	Avril 2015
Burkina Faso	Mise en place du NSC	Approuvé	Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) - Burkina Faso	Octobre 2015
République démocratique du Congo	Mise en place du NSC	Approuvé	Caritas Congo	Avril 2016
République du Congo	Mise en place du comité intérimaire	Pas encore approuvé	Pas encore sélectionné	Pas encore signé
Côte d'Ivoire	Mise en place du comité intérimaire	Pas encore approuvé	Pas encore sélectionné	Pas encore signé
Équateur	Pas de comité	Pas encore approuvé	Pas encore sélectionné	Pas encore signé
Ghana	Mise en place du NSC	Pas encore approuvé	Solidaridad	Pas encore signé
Guatemala	Mise en place du comité intérimaire	Pas encore approuvé	Pas encore sélectionné	Pas encore signé
Indonésie	Mise en place du NSC	Approuvé	The Samdhana Institute	Mars 2016
République démocratique populaire lao	Pas de comité	Pas encore approuvé	Pas encore sélectionné	Pas encore signé
Mexique	Mise en place du NSC	Approuvé	Sélection en cours	Pas encore signé
Mozambique	Mise en place du NSC	Pas encore approuvé	Pas encore sélectionné	Pas encore signé

Népal	Mise en place du comité intérimaire	Pas encore approuvé	Pas encore sélectionné	Pas encore signé
Pérou	Mise en place du NSC	Approuvé	Fonds mondial pour la nature (WWF) - Pérou	Septembre 2015

2.2.2. Projet mondial d'apprentissage et d'échange des connaissances

Entre juillet et décembre 2016, les projets DGM ont participé à des événements de partage des connaissances, organisés par le projet mondial d'apprentissage et d'échange des connaissances du DGM (Projet mondial du DGM). Comme beaucoup de ces projets suivent actuellement des processus similaires, ces événements constituent des occasions cruciales pour certains des projets les moins avancés d'apprendre auprès de ceux qui ont déjà progressé dans la mise en œuvre. Ces événements ont également donné aux participants l'occasion d'en apprendre davantage sur l'état actuel des discussions sur les changements climatiques, de développer d'importantes capacités de négociation, et de cartographier leurs réseaux pour le partage d'informations afin d'identifier les lacunes et les principales opportunités. Ces événements étaient les suivants :

- **Échange régional Afrique** - Organisé au Burkina Faso en juillet 2016. Il s'agissait du tout premier échange régional du Projet mondial du DGM. Des représentants de l'ensemble des six projets africains du DGM ont participé à l'événement, en plus des représentants des PAPL de six pays non membres du FIP et de trois réseaux régionaux de PAPL. Au total 34 représentants de 12 pays ont participé à l'échange. Les participants ont assisté à plusieurs séances d'information sur des thèmes tels que REDD+, la CCNUCC, l'Accord de Paris, et la participation des PAPL à REDD+. Ils ont aussi renforcé leurs capacités de négociation, réalisé une analyse de réseau participative pour mieux comprendre comment les informations sont partagées entre les PAPL et les parties prenantes concernées en Afrique, et participé à une visite de terrain à Sapouy pour observer comment les projets de gestion forestière communautaire peuvent apporter des avantages économiques aux membres de la communauté.
- **Échange mondial** - Le Projet mondial du DGM a organisé son premier Échange mondial en novembre 2016 à Marrakech, au Maroc, juste avant la COP22 de la CCNUCC. Dix-neuf participants représentant quinze pays ont participé à cet échange. Les participants ont assisté à des séances d'information sur la politique des changements climatiques, l'Accord de Paris, le rôle du Forum international des Peuples autochtones sur les changements climatiques (FIPACC) au sein de la CCNUCC, le rôle de l'affectation des terres dans les contributions déterminées au niveau national à l'atténuation des changements climatiques, le financement climatique et le Fonds vert pour le

climat. Ils ont également réalisé un exercice de cartographie sur leur engagement actuel dans les mécanismes de financement climatique pour identifier les lacunes et les principales opportunités.

- **COP 22 de la CCNUCC** - Suite à l'échange mondial, l'Agence d'exécution mondiale du DGM et plusieurs membres du Comité de pilotage international du DGM ont participé à la COP22 de la CCNUCC. Au cours de la COP22, les membres du GSC se sont réunis chaque jour pour échanger sur les informations obtenues pendant les négociations et faire le point sur les décisions pertinentes aux questions relatives aux PAPL. En outre, le Projet mondial du DGM a organisé deux événements parallèles : (1) « Les avantages des fonds climatiques mondiaux et de la mobilisation des PAPL dans l'action climatique » et (2) le Panel sur le renforcement des capacités des PAPL à participer aux activités d'adaptation et d'atténuation. Ces événements parallèles ont permis aux membres du GSC de partager leurs expériences de travail avec le DGM avec un public beaucoup plus large.

2.2.3. Sélection et mise en œuvre des sous-projets

Si le processus de sélection de sous-projets était déjà en cours dans certains pays pendant la période de référence précédente, ce processus s'est accéléré entre juillet et décembre 2016, avec des progrès significatifs dans les projets suivants :

- Le **DGM Brésil** a procédé à la sélection de ses 41 sous-projets présélectionnés à partir de 158 propositions soumises. Cette sélection s'est accompagnée de visites de terrain pour vérifier la pertinence des propositions et appliquer les mesures de sauvegarde sociale et environnementale exigées par la Banque mondiale. Le 20 septembre 2016, le DGM Brésil a donné son approbation finale à l'ensemble des 41 sous-projets, représentant un financement de quelque 1 870 654 USD, comprenant 26 projets axés sur la gestion des ressources naturelles, 11 projets axés sur le marché et 4 projets en réponse directe à des menaces immédiates.
- Le **DGM Burkina Faso** a lancé son premier appel à sous-projets entre juin et juillet 2016. Pendant cette période, le projet a reçu environ 600 propositions. Certaines ont été éliminées en fonction des critères d'admissibilité, mais le DGM Burkina Faso a réalisé une évaluation complète des propositions restantes avant de sélectionner au final 14 sous-projets, qui vont collectivement recevoir 329 604 USD de financement du DGM. Parmi les thèmes principaux des sous-projets approuvés figurent notamment l'autonomisation des femmes et la production et la commercialisation durables des produits locaux.
- Le **DGM Pérou** a approuvé 11 sous-projets axés sur la reconnaissance et l'attribution de titres fonciers pour les communautés autochtones, pour une valeur cumulée de 548 163 USD. En décembre 2016, ces projets avaient déjà obtenu la reconnaissance juridique pour 59

communautés autochtones et la plupart des projets d'attribution de titres fonciers avaient terminé leur travail de terrain. Le DGM Pérou a aussi travaillé avec d'autres porteurs de sous-projets pour renforcer leurs propositions pour les projets axés sur la gestion durable des forêts, la sécurité alimentaire et la génération de revenus. Cinq de ces projets devraient être approuvés au début 2017.

3. Enseignements tirés, problèmes et opportunités

Enseignements tirés

- Le DGM a pu observer une forte demande de financement climatique dans beaucoup de communautés dans lesquelles il a travaillé. S'il est positif que ces communautés soient enthousiastes à l'idée de participer au projet, il est important de bien gérer leurs attentes et d'aborder toutes les activités du programme de façon aussi transparente que possible pour dissiper les idées fausses sur la portée et l'ampleur du programme.

Problèmes

- La plupart des différends reçus à ce jour ont été liés à la composition des NSC. Comme les groupes doivent rester d'une taille raisonnable, il sera toujours difficile de les rendre parfaitement représentatifs de tous les groupes. Néanmoins, il est important de rester attentifs et transparents tout au long du processus de sélection du comité de pilotage.
- Le rôle de la Banque mondiale dans le DGM n'est pas clair pour toutes les parties prenantes. La Banque mondiale et ses partenaires doivent réfléchir à la façon de clarifier et communiquer sur son rôle le plus efficacement possible.
- Certains projets nationaux ont insisté sur le fait que les dépenses opérationnelles élevées associées à la prise en charge de leurs sous-projets constituent un problème.

Opportunités

- Le Comité de pilotage international a demandé à un groupe de travail de réfléchir à la façon de mobiliser au mieux le Fonds vert pour le climat pour une future participation aux côtés du DGM.
- La mise en œuvre échelonnée du DGM dans différents pays a permis aux projets nationaux de bénéficier des expériences des autres projets nationaux.

- Comme le DGM et d'autres projets du FIP exercent leurs activités dans les mêmes pays pilotes, cela leur donne l'opportunité de partager leurs connaissances entre eux et d'être complémentaires.

4. Prochaines activités

Les activités clés suivantes sont prévues entre janvier et juin 2017 :

31 janvier 2017	Réunion du NSC du DGM Burkina Faso
10-13 février 2017	Échange régional Asie du DGM, Chiang Mai, Thaïlande
27-23 février 2017	Réunion technique informelle – Plate-forme de connaissances des PAPL (P135)
Février 2017	Réunion du NSC du DGM Congo
Février 2017	Réunion du NSC du DGM Mexique
Février 2017	Date prévue pour la sélection de la NEA du DGM Mexique
Février 2017	Réunion du NSC du DGM Mozambique
20-24 mars 2017	Evénement de lancement pour le DGM Indonésie
Mars 2017	Réunion du NSC du DGM Brésil
Mars 2017	Réunion du NSC du DGM Pérou
18-20 avril 2017	Réunion annuelle du GSC à Brasilia, Brésil
21-23 avril 2017	Réunion de printemps de la Banque mondiale, Washington, DC
24 avril - 5 mai 2017	Forum permanent des Nations Unies sur les questions autochtones, New York, États-Unis
8-18 mai 2017	SB46 de la CCNUCC, Bonn, Allemagne
23-26 mai 2017	Échange des Agences d'exécution nationales du DGM (à confirmer)
Mai 2017	Réunion du NSC du DGM Mozambique
13-16 juin 2017	Échange régional Amérique latine du DGM, Pérou
Juin 2017	Date prévue pour la sélection de la NEA du DGM Mozambique

5. Suivi du programme

Cette section contient des données pour tous les indicateurs qui ont été élaborés pour les rapports semi-annuels. Les indicateurs annuels du programme seront présentés dans le rapport de janvier à juin 2017. Si certaines comparaisons entre projets sont possibles, les méthodologies de collecte de données peuvent varier d'un projet à un autre. À l'avenir, la GEA du DGM va travailler à standardiser les données si possible, mais c'est au final la responsabilité de chaque projet de collecter et de transmettre des rapports sur ses propres données.

Produit 1.1.1 : Les bénéficiaires pratiquent des techniques de subsistance encouragées par le DGM qui contribuent à l'adaptation aux changements climatiques et à leur atténuation.

Indicateur - Nombre de bénéficiaires des sous-projets pratiquant des techniques de subsistance encouragées par le programme qui contribuent à l'adaptation aux changements climatiques et/ou leur atténuation.			
Projet	Niveau de référence	Décembre 2016	Remarques
DGM Brésil	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	Des indications méthodologiques complémentaires seront fournies par la GEA avant la transmission des rapports
DGM Burkina Faso	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	
DGM Pérou	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	
Produit 1.2.1 : Les PAPL ont amélioré leurs compétences dans les sujets relatifs à REDD+.			
Indicateur - Nombre de membres de PAPL participant à des formations de renforcement des capacités sur des sujets relatifs à REDD+			
Projet	Niveau de référence	Décembre 2016	Remarques
DGM Brésil	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	Aucune formation de renforcement des capacités sur les sujets liés à REDD+ signalée ; la GEA doit fournir des indications méthodologiques supplémentaires
DGM Burkina Faso	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	
DGM Pérou	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	
Produit 1.2.2 : Les organisations de PAPL ont amélioré leurs capacités à se porter candidates pour des projets d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques et à les gérer.			
Indicateur - Nombre d'organisations de PAPL dans les zones ciblées du pays DGM recevant une aide au renforcement des capacités du fait du programme.			
Projet	Niveau de référence	Décembre 2016	Remarques
DGM Brésil	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	Aucune aide au renforcement des capacités signalée ; la GEA doit fournir des indications méthodologiques supplémentaires
DGM Burkina Faso	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	
DGM Pérou	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	
Produit 2.1.1 : Les représentants des PAPL au niveau régional et national ont renforcé leurs compétences et leurs connaissances des sujets politiques et techniques relatifs à REDD+			

Indicateur - Nombre de participants des PAPL dans les formations régionales et infrarégionales sur les sujets politiques et techniques relatifs à REDD+, avec répartition par sexe.			
Projet	Niveau de référence	Décembre 2016	Remarques
Projet mondial du DGM	0	34	34 représentants de PAPL participants (5 femmes, 29 hommes) à l'échange régional Afrique à Ouagadougou (juillet 2016)

Produit 2.1.2 : La présence des PAPL dans le processus de la CCNUCC est renforcée par la formation et la coordination par le DGM des participants des PAPL avant et après la COP			
Indicateur - Nombre de participants des PAPL dans les formations du DGM sur la CCNUCC, qui participent aux événements de la CCNUCC, avec répartition par sexe			
Projet	Niveau de référence	Décembre 2016	Remarques
Projet mondial du DGM	0	53	34 représentants de PAPL participants (5 femmes, 29 hommes) à l'échange régional Afrique à Ouagadougou (juillet 2016) ; 19 représentants de PAPL participants (5 femmes, 14 hommes) à l'échange mondial à Marrakech
Produit 2.2.1 : Les expériences issues des sous-projets de pays DGM sont transmises à l'échelon international et partagées avec les PAPL d'autres pays.			
Indicateur - Nombre de produits d'information élaborés par les bénéficiaires de dons du DGM et/ou les autres bénéficiaires, présentés au cours des événements d'échange de connaissances au niveau régional et/ou mondial.			
Projet	Niveau de référence	Décembre 2016	Remarques
Projet mondial du DGM	0	10	8 pays du DGM ont préparé et présenté des posters pour l'atelier mondial pour partager l'expérience acquise à ce jour avec le DGM ; Présentation et documents d'accompagnement de Samuel Dotse et Kimaren Ole Riamit issus de leurs interventions au cours des échanges du DGM
Produit 2.2.2 : Les PAPL des pays membres et non membres du FIP bénéficient d'opportunités accrues pour partager leurs expériences et leurs apprentissages à l'échelle internationale, ce qui permet d'élargir la portée du DGM.			
Indicateur - Pourcentage des participants aux activités d'apprentissage et de partage des connaissances appartenant aux programmes REDD+ et à des pays autres que les pays pilotes du FIP			
Projet	Niveau de référence	Décembre 2016	Remarques
Projet mondial du DGM	Ne s'applique pas	32 %	9 participants sur 34 à l'échange régional Afrique venaient de pays non membres du FIP ; 8 participants sur 19 à l'échange mondial venaient de pays non membres du FIP
Produit 2.2.3 : La plate-forme web de Partage des connaissances du DGM au niveau mondial fournit aux PAPL du monde entier des ressources de connaissances et des opportunités de discussion.			
Indicateur 1 - Nombre de vues et de téléchargements des ressources internationales postées sur la plate-forme web de partage des connaissances du DGM mondial			
Projet	Niveau de référence	Décembre 2016	Remarques

Projet mondial du DGM	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	La plate-forme du site web actuel ne dispose pas de chiffres d'audience détaillés ; l'audience devrait être mesurable une fois que la plate-forme complète du site web/d'échange de connaissances sera en ligne.
Indicateur 2 - Nombre de visites et pages consultées du site web mondial du DGM :www.dgmglobal.org			
Projet	Niveau de référence	Décembre 2016	Remarques
Projet mondial du DGM	Pas de données	2 437 visites 5 171 pages consultées	Ajout d'un indicateur pour suivre le trafic du site web par période de référence

Produit 3.1.1 : Des sous-projets déterminés par la demande et cohérents avec les objectifs du FIP sont sélectionnés et approuvés par les Comités de pilotage nationaux du DGM.			
Indicateur - Nombre et montant en dollars US des sous-projets approuvés par les Comités de pilotage nationaux, conformes aux objectifs du FIP.			
Projet	Niveau de référence	Décembre 2016	Remarques
DGM Brésil	0 projet 0 USD	41 projets ≈ 1 870 654 USD	Budget total de 6 239 831,06 reals brésiliens indiqué par la NEA du DGM Brésil
DGM Burkina Faso	0 projet 0 USD	14 projets ≈ 329 604 USD	Données fournies par la NEA du DGM Burkina Faso
DGM Pérou	0 projet 0 USD	11 projets ≈ 548 163 USD	Données fournies par la NEA du DGM Pérou
Produit 3.2.1 : Les Projets nationaux du DGM mettent en place un mécanisme de résolution des différends opérationnel pour promouvoir la transparence.			
Indicateur - Pourcentage des différends enregistrés liés à la fourniture des bénéfices des Projets nationaux du DGM qui sont réellement traités.			
Projet	Niveau de référence	Décembre 2016	Remarques
DGM Brésil	Ne s'applique pas	100 %	6 soumissions (pas de différends) au mécanisme de résolution des différends du DGM Brésil, dont 5 demandes d'information et 1 demande d'emploi ; toutes les demandes ont été traitées
DGM Burkina Faso	0 %	0 %	Un différend reçu le 3/3/16 sur la sélection d'un membre du NSC ; résolution en attente de décision au cours de la prochaine réunion du NSC
DGM RDC	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	Pas de différend signalé.
DGM Congo	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	Mécanisme de résolution des différends pas encore mis en place
DGM Côte d'Ivoire	Ne s'applique pas	0 %	1 différend relatif au processus de sélection du NSC ; transmis au Comité de pilotage international, résolution en cours
DGM Équateur	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	Mécanisme de résolution des différends pas encore mis en place
DGM Ghana	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	Pas de différend signalé

DGM Guatemala	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	Mécanisme de résolution des différends pas encore mis en place
DGM Indonésie	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	Mécanisme mis en place ; pas de différend à signaler
DGM RDP lao	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	Mécanisme de résolution des différends pas encore mis en place
DGM Mexique	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	Pas de différend signalé
DGM Mozambique	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	Pas de différend signalé
DGM Népal	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	Mécanisme de résolution des différends pas encore mis en place
DGM Pérou	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	Mécanisme mis en place ; pas de différend à signaler

Produit 3.2.2 : Le Projet mondial du DGM traite correctement les différends qui sont transmis au Comité de pilotage international du DGM.			
Indicateur - Pourcentage des différends liés à la mise en œuvre du DGM qui sont transmis au Comité de pilotage international et sont réglés			
Projet	Niveau de référence	Décembre 2016	Remarques
Projet mondial du DGM	Ne s'applique pas	0 %	Un différend du DGM Côte d'Ivoire, relatif à la représentation au sein du comité de pilotage intérimaire du projet, a été transmis au Comité de pilotage international du DGM, qui est en train de le traiter.
Résultat 3.3 : Des systèmes de suivi et de notification axés sur l'apprentissage sont en place et opérationnels pour le Programme du DGM.			
Indicateur - Pourcentage de Rapports semestriels du Programme du DGM achevés et transmis dans les délais prévus, incluant les informations sur les progrès accomplis dans le sens des indicateurs de résultats, les enseignements tirés et les difficultés rencontrées			
Projet	Niveau de référence	Décembre 2016	Remarques
Projet mondial du DGM	Ne s'applique pas	100 %	
Produit 3.3.1 : Les Projets nationaux du DGM fournissent au Comité de pilotage international des informations précises dans les délais prévus sur la progression du projet vers la réalisation des résultats.			
Indicateur - Pourcentage de Rapports d'avancement semestriels des Projets nationaux du DGM achevés et transmis dans les délais prévus, incluant les informations sur les progrès accomplis dans le sens des indicateurs de résultats, les enseignements tirés et les difficultés rencontrées.			
Projet	Niveau de référence	Décembre 2016	Remarques
Projet mondial du DGM	Ne s'applique pas	100 %	
Produit 3.3.2 : Le Projet mondial du DGM fournit au Comité de pilotage international des informations précises et dans les délais prévus sur la progression de l'ensemble du Programme du DGM vers la réalisation des résultats.			
Indicateur - Pourcentage de Rapports du Projet mondial du DGM achevés et transmis dans les délais prévus, incluant les informations sur les progrès accomplis dans le sens des indicateurs de résultats, les enseignements tirés et les difficultés rencontrées			
Projet	Niveau de référence	Décembre 2016	Remarques
Projet mondial du DGM	Ne s'applique pas	100 %	

6. Progrès accomplis par projet

6.1. Brésil

6.1.1. Contexte

Le DGM Brésil investit dans le Biome de Cerrado, un point chaud de biodiversité et un important système hydrologique à l'échelle régionale et continentale. Malgré son importance environnementale, le Cerrado est insuffisamment protégé et fait face à une intensification croissante de la déforestation et de la dégradation environnementale, entraînée par l'expansion des activités agricoles, les changements d'utilisation des terres non réglementés et les feux de forêt.

Carte de la zone d'investissement du DGM dans le Cerrado

Dans le Cerrado vivent 41 peuples autochtones et une multitude de communautés traditionnelles, parmi lesquelles des communautés Marrons (Quilombola), des communautés d'agriculteurs et de pasteurs qui dépendent des forêts et assurent le rôle de gardiens des ressources naturelles restantes du Cerrado. Le DGM Brésil travaille avec ces communautés et leurs représentants pour soutenir des sous-projets financés par des dons qui favorisent le développement durable et l'adaptation aux changements climatiques, et pour assurer un renforcement des capacités et un renforcement institutionnel sur les sujets liés à REDD+.

6.1.2. Présentation générale

DGM Brésil Composition du NSC	
Hommes	Femmes
5	4
Peuples autochtones	Communautés locales
3	3
Remarques	

Le Projet du DGM Brésil a officiellement démarré sa mise en œuvre en avril 2015. Il a figuré parmi les premiers projets nationaux à être approuvés, et il a gardé une avance par rapport à la plupart des projets à ce jour. Les objectifs du DGM Brésil sont :

3 représentants du gouvernement, en plus de 6 représentants des PAPL

- De renforcer l'implication des peuples autochtones et des communautés traditionnelles du Biome de Cerrado dans le FIP, REDD+ et des programmes similaires axés sur les changements climatiques aux niveaux local, national et mondial, et
- De contribuer à améliorer les moyens de subsistance, l'utilisation des terres et la gestion durable des forêts dans leurs territoires

Pour réaliser ces objectifs, les activités du DGM Brésil sont divisées en trois principales composantes :

- **Composante 1 : Initiatives communautaires durables et adaptatives** - Cette composante finance les initiatives communautaires des PAPL, la formation et l'assistance technique au travers de dons secondaires. Ce financement permet d'appuyer (1) les projets de gestion des ressources naturelles, (2) les réponses aux menaces immédiates et (3) les projets axés sur le marché.
- **Composante 2 : Renforcement des capacités et renforcement institutionnel** - La deuxième composante appuie le renforcement institutionnel et le renforcement des capacités techniques et de gestion des PAPL du Cerrado, et fournit une formation essentielle pour faciliter leur participation aux délibérations sur FIP, les mécanisme REDD+, la gestion des ressources naturelles, la foresterie, la biodiversité et les changements climatiques. Elle finance aussi le développement et la mise en œuvre de la stratégie de communication et de mobilisation communautaire du projet.
- **Composante 3 : Gestion de projet, suivi et évaluation** – Finance les actions du projet en tant que Secrétariat exécutif du NSC, la coordination technique et administrative, le suivi et évaluation, le maintien du mécanisme de résolution des différends et la supervision de la mise en œuvre des mesures de sauvegarde par les initiatives communautaires.

6.1.3. État d'avancement

Sous-projets par thème

Sous-projets par communauté	
Populations autochtones	24
Communautés traditionnelles	9
Quilombola	8

En juin 2016, le DGM Brésil a présélectionné ses 41 premiers sous-projets choisis pour être mis en œuvre parmi 158 soumissions reçues au cours du premier appel à propositions. Au début de cette période de référence, ces sous-projets ont passé les processus finaux de sélection et d'approbation, qui ont fait intervenir des visites de terrain pour vérifier la pertinence des propositions et appliquer les mesures de sauvegarde sociale et environnementale exigées par la Banque mondiale. Au cours de cette phase, le DGM Brésil a aussi établi des niveaux de référence pour les ménages bénéficiaires et a élaboré un plan de suivi des sous-projets pour suivre l'avancement de ces projets.

Gestion des ressources naturelles	26
Projets axés sur le marché	11
Réponse à une menace immédiate	4

Le 20 septembre 2016, le DGM Brésil a donné son approbation finale à l'ensemble des 41 sous-projets, représentant un financement total d'environ 1,85 million USD. Les tableaux de droite présentent la répartition de ces sous-projets par type de communauté et type de projet. Ces sous-projets devraient démarrer leur mise en œuvre au début 2017.

6.1.4. Difficultés et problèmes

Le DGM Brésil a souligné que les dépenses opérationnelles élevées associées à la prise en charge de ses sous-projets constituent un problème. Il a aussi identifié la nécessité de revoir sa méthodologie pour le partage des informations sur le DGM Brésil et la sélection des sous-projets avec les parties prenantes de façon à optimiser les ressources et à simplifier les processus.

6.1.5. Partage des connaissances

Le DGM Brésil, ayant fait plus d'avancées que la plupart des projets DGM, a identifié un certain nombre de pratiques recommandées qui orientent son propre travail et qui pourraient être bénéfiques aux autres projets nationaux. Parmi celles-ci :

- La participation des membres du NSC à la sélection des sous-projets, notamment aux visites dans des communautés présélectionnées
- La participation d'étudiants de 2e et 3e cycle dans les visites de terrain et la vérification des mesures de sauvegarde sociale et environnementale dans les communautés avec des sous-projets présélectionnés
- La négociation des coûts administratifs et des pourcentages avec la Banque mondiale, compatibles avec les besoins et contraintes des PAPL
- L'examen des dossiers des organisations bénéficiaires après présélection des manifestations d'intérêt

- L'organisation d'ateliers pour communiquer sur les appels à propositions auprès de chaque catégorie de communautés (autochtones, Quilombolas, communautés traditionnelles)

6.1.6. Prochaines activités

Janvier - février 2017	Ateliers de développement de projet
Mars 2017	3e Réunion normale du NSC du DGM Brésil
Avril 2017	1er séminaire thématique - REDD +
Avril 2017	Participation à la réunion du GSC du DGM à Brasilia
Juin 2017	Échange régional Amérique latine du DGM au Pérou
Juin 2017	Participation à un colloque international sur les peuples et communautés traditionnels

6.2. Burkina Faso

6.2.1. Contexte

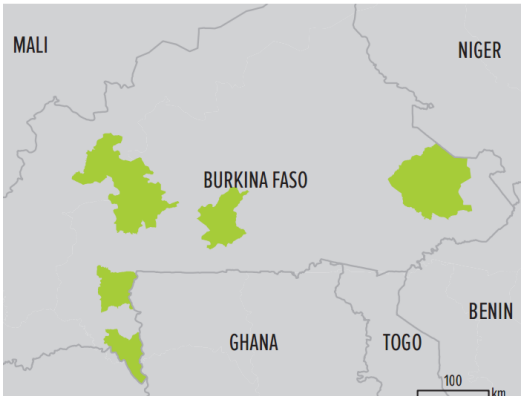

Carte des zones d'investissement du DGM dans

Le Burkina Faso a connu une croissance économique importante au cours des dix dernières années, mais les niveaux persistants de pauvreté restent un défi à relever. Les populations rurales restent largement dépendantes de l'agriculture et continuent de connaître des taux de pauvreté plus élevés que les populations urbaines. Les ressources forestières sont essentielles pour les moyens de subsistance et l'économie, et les paysages présentant différentes utilisations des terres offrent un potentiel important, aussi bien en termes de bénéficies pour le développement local qu'en tant que puits de carbone. On trouve au Burkina Faso un certain nombre de facteurs directs et indirects de déforestation et de dégradation des forêts, parmi lesquels l'expansion des zones d'élevage et des terres agricoles, la collecte des produits forestiers, les incendies, l'extraction minière, des pratiques de gestion de terres non durables, de faibles capacités techniques, des problèmes de gouvernance et un faible accès aux marchés. Le DGM Burkina Faso vise à s'attaquer aux facteurs de déforestation et de la dégradation des forêts en renforçant les capacités techniques et organisationnelles tout en améliorant les débouchés économiques pour les communautés locales. Sous la direction de dirigeants communautaires locaux, le projet sera mis en œuvre dans 12 provinces et 32 communautés ciblées classées comme prioritaires dans le plan d'investissement du FIP.

6.2.2. Présentation générale

Le principal objectif du DGM Burkina Faso est de renforcer les capacités de communautés locales ciblées, dans des régions ciblées du Burkina Faso, en vue de faciliter leur participation au FIP et à d'autres programmes REDD+ aux niveaux local, national et mondial. Pour atteindre cet objectif, les activités du projet sont réparties dans trois grandes catégories :

DGM Burkina Faso Composition du NSC	
Hommes	Femmes
9	2
Peuples autochtones	Communautés locales
0	11
Remarques	

- **Composante 1 : Renforcement des capacités, compétences techniques et gestion durable par les communautés locales** - Ceci fait intervenir la formation des PAPL à mettre en place des activités génératrices de revenus, à obtenir des droits fonciers et à gérer les ressources naturelles de façon durable. Le DGM Burkina Faso soutient également la participation des représentants des PAPL aux discussions sur REDD+ et les changements climatiques aux niveaux national et international.
- **Composante 2 : Soutenir le développement d'activités de gestion économique et durable des ressources naturelles –** Le DGM Burkina Faso assure la promotion des activités économiques et de subsistance dans les zones rurales et soutient la promotion des activités liées à la gestion durable des ressources naturelles et aux droits fonciers.
- **Composante 3 :** Coordination, gestion, suivi et évaluation - Cette composante prend en charge la planification, la mise en œuvre et le suivi du projet, notamment le coût de la NEA, qui assure le rôle de secrétariat du NSC.

6.2.3. État d'avancement

Le DGM Burkina Faso a lancé son premier appel à propositions de sous-projets en juin 2016 par le biais des journaux, de radios communautaires, et en ligne. À la clôture de la période de soumission, soit le 11 juillet, près de 60 propositions de sous-projets avaient été reçues. Cela a marqué le début d'un processus rigoureux visant à sélectionner un petit sous-ensemble de projets pour mise en œuvre. L'équipe a commencé par examiner rapidement les propositions afin d'éliminer celles qui ne respectaient pas les critères d'admissibilité de base ou n'avaient pas soumis les documents appropriés pour répondre aux mesures de sauvegarde sociale et environnementale exigées par la Banque mondiale. Cela a été suivi par une analyse plus approfondie des propositions, incluant la validation des mesures de sauvegarde, des recommandations pour le suivi des projets et des évaluations techniques. Ces évaluations ont permis de noter les propositions en se basant sur quatre critères principaux :

- Preuve des impacts potentiels (économiques, sociaux et environnementaux) – 30 points

- Approche relative au genre et niveau de mobilisation communautaire – 30 points
- Faisabilité technique et financière – 20 points
- Utilisation d'outils de suivi et évaluation – 20 points

Enfin, chaque projet a été soumis à une vérification sur le terrain de la pertinence de la documentation du projet et de sa conformité environnementale et sociale.

En fin de compte, 20 sous-projets, avec un budget cumulé de 552 225 USD, ont été sélectionnés pour être mis en œuvre. Parmi les projets sélectionnés, certains des principaux thèmes sont particulièrement classiques, entre autres l'autonomisation des femmes, la production de fourneaux plus économes, et la commercialisation de produits locaux. L'accent mis sur le genre dans le processus de sélection de sous-projets semble avoir été fructueux dans la mesure où cinq des vingt projets sont spécifiquement axés sur le développement socio-économique, la participation et l'autonomisation des femmes.

6.2.4. Difficultés et problèmes

Jusqu'à présent, le principal défi pour le DGM Burkina Faso a consisté à communiquer aux parties prenantes les informations sur le DGM, comme les objectifs du projet, son approche, le mécanisme de résolution des différends et les mesures de sauvegarde. En outre, le processus de sélection des sous-projets a constitué une difficulté. Les communautés locales au Burkina Faso ont présenté près de 600 propositions de sous-projets. Si certaines ont pu être éliminées parce qu'elles ne satisfaisaient pas aux exigences de base, l'examen d'un si grand nombre de propositions a tout de même nécessité des efforts considérables.

Parmi les difficultés rencontrées, le DGM Burkina Faso a identifié l'efficacité et l'efficience de la gestion de sous-projets et de la réalisation d'un suivi, d'une évaluation et d'un apprentissage participatifs à mesure que le projet se poursuit en 2017.

6.2.5. Différends

Le NSC du DGM Burkina Faso a reçu une plainte orale au lancement du projet (le 3 mars 2016) concernant la représentativité d'un membre votant du comité de pilotage. Il est nécessaire de signaler que la mise en place du comité de pilotage a été faite au cours de la phase préparatoire du projet. Après une enquête initiale, le NSC a mis en place un groupe de réflexion qui a réuni des informations sur la plainte et les solutions proposées. Le NSC prendra une décision au cours de sa prochaine séance en janvier 2017.

6.2.6. Partage des connaissances

Le DGM Burkina Faso a souligné l'importance de la transparence dans le processus de sélection des sous-projets pour encourager la participation de tous les acteurs. Plus précisément, ils ont recommandé l'organisation de formations sur le processus de sélection pour s'assurer qu'il est bien compris.

6.2.7. Prochaines activités

31 janvier 2017	Réunion du NSC du DGM Burkina Faso
Février 2017	Formation sur l'analyse de marché et le développement pour la valorisation des produits forestiers non ligneux
Février 2017	Établissement de contrats et lancement des sous-projets sélectionnés

6.3. République démocratique du Congo

6.3.1. Contexte

La République démocratique du Congo (RDC) abrite le plus grand biome d'Afrique sur une surface de 155 millions d'hectares, soit près des deux tiers du territoire national de RDC. Malgré un taux de déforestation relativement faible, la RDC figure parmi les dix premiers pays mondiaux en termes de perte annuelle de couvert forestier, du fait de l'importante surface des forêts du pays (qui représentent la moitié des forêts tropicales du continent africain) et de l'ampleur croissante des activités de déboisement illégales et à grande échelle. Les petites exploitations et les exploitations familiales figurent aussi parmi les principaux facteurs de déforestation et de dégradation des forêts autour des villes et villages de RDC.

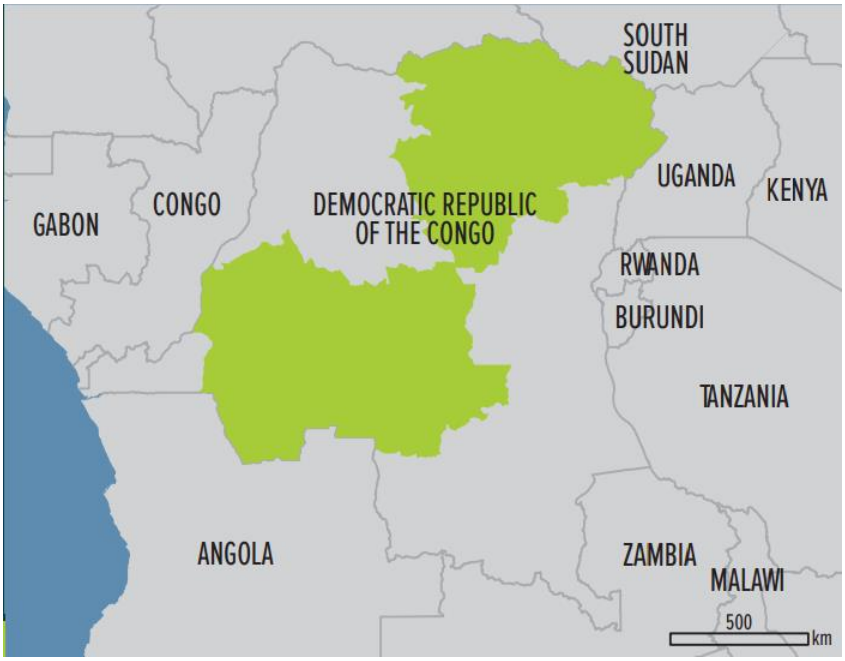

Carte des zones d'investissement du DGM en République démocratique du Congo

Plus de 40 millions de personnes dépendent des forêts de RDC pour leurs moyens de subsistance. En réalisant des investissements importants dans l'amélioration des infrastructures et des capacités

énergétiques, le gouvernement a poursuivi une stratégie nationale REDD+ visant à réduire les émissions et à mieux gérer l'utilisation des terres. Le projet d'Appui aux communautés dépendantes de la forêt (DGM RDC) est étroitement aligné sur les domaines prioritaires du FIP en RDC et vise à soutenir la gestion durable des forêts par les populations autochtones du pays (quelque 600 000 personnes, parmi lesquelles les Aka, les Twa, les Cwa, les Baka et les Mbuti) et les communautés locales qui vivent dans les zones avoisinant la région des PA. En RDC, le terme « peuples indigènes » est limité à la population pygmée et celui de « communautés locales » aux populations qui vivent dans les zones avoisinant la région des peuples indigènes et qui partagent les mêmes traditions, les mêmes rituels (notamment les événements religieux) et les mêmes moyens d'existence (centrés sur la chasse). Le projet cible les populations marginalisées dans 16 territoires (Inongo, Kiri, Oshwe, Opala, Banalia, Yahuma, Mambasa, Bafwasende, Lupatapata, Lubao, Lubefu, Lusambo, Kabinda, Dekese, Dimbelenge et Mweka).

6.3.2. Présentation générale

Après avoir signé un accord de don en avril 2016, le Projet d'appui aux communautés dépendantes de la forêt (DGM RDC) a démarré ses préparatifs au cours de cette période de référence. L'objectif principal est de renforcer la capacité des communautés locales de sorte que (a) les PAPL de 16 territoires cibles disposent d'une représentation claire, légitime et durable aux niveaux national et territorial pour les discussions sur la gestion des terres et des forêts, et que (b) les organisations de PAPL démontrent leurs capacités à développer des activités culturelles qui soient à la fois satisfaisantes et enrichissantes et ne constituent pas une menace pour les forêts.

DGM RDC Composition du NSC	
Hommes	Femmes
19	3
Peuples autochtones	Communautés locales
16	7
Remarques	
1 membre du NSC est mentionné à la fois comme un représentant autochtone et un représentant de communauté locale	

Pour atteindre cet objectif, le projet est divisé en trois sous-composantes :

- **Composante 1 : Renforcer la participation des PAPL dans le processus de gestion des forêts et des terres relatif à REDD+** – Cette composante est ensuite subdivisée en deux sous-composantes, (1a) Renforcement des capacités au niveau national pour consolider la participation des PAPL dans les politiques liées aux terres et aux forêts, et (1b) Renforcer les capacités des PAPL à participer à des activités liées à la gestion des forêts et des terres.
- **Composante 2 : Soutenir la gestion durable des forêts et des terres par les communautés** – Cette composante englobe (2a) la promotion de la gestion durable des forêts et des terres au travers d'autres moyens de subsistance et de la promotion de la culture des PAPL, et (2b) l'autonomisation des PAPL au travers de la reconnaissance formelle de leurs droits en tant qu'utilisateurs.

- **Composante 3 : Renforcer la capacité à mettre en œuvre des activités pour le développement des PAPL et pour consolider les retours d'expérience** – La composante 3 englobe (3a) la gestion et la coordination de base du projet, ainsi que (3b) le renforcement des canaux de communication entre les niveaux national et national.

6.3.3. État d'avancement

Au cours de cette période de référence, le DGM RDC a validé un manuel de procédures administratives, financières, comptables et de passation de marchés pour le NSC. L'équipe a également élaboré des termes de référence pour neuf prestataires spécialisés, correspondant aux fonctions critiques du projet :

- Suivi de la satisfaction et des retours d'expérience des bénéficiaires
- Mise en place de comités locaux de suivi
- Formation et organisation des PAPL
- Veille juridique pour la protection des peuples autochtones pygmées en RDC
- Animation et coordination du groupe de travail des peuples autochtones sur la réforme foncière
- Organisation d'assemblées communautaires,
- Production de plans cadastraux destinés aux plans de gestion et à la gestion simplifiée
- Formation des communautés et de leurs prestataires d'assistance à l'élaboration de sous-projets
- Diagnostic institutionnel des prestataires locaux pour le soutien des PAPL en RDC

L'une des prochaines étapes pour le DGM RDC consistera à identifier et financer des sous-projets dans le cadre de la Composante 2. Ces sous-projets seront sélectionnés par les communautés dans les villages lors des réunions communautaires organisées, sur la base de critères librement définis par chaque communauté sous la direction des comités locaux de suivi. La NEA du DGM RDC signera des contrats avec des organisations locales pour aider les communautés à développer et mettre en œuvre leurs sous-projets. La NEA organisera alors une évaluation et un examen complets des propositions de projet (incluant la vérification des mesures de sauvegarde). Une fois qu'une proposition de projet répond aux normes de qualité requises, elle sera soumise au NSC pour commentaires, approbation, approbation conditionnelle ou rejet. En cas d'approbation, la NEA établira un contrat avec l'organisation locale pour mise en œuvre et résolution des éventuels problèmes de gestion financière restants. Le DGM RDC compte sélectionner et financer les sous-projets communautaires au début 2017.

6.3.4. Difficultés et problèmes

Bien que le DGM RDC en soit encore à ses débuts, l'équipe de projet a identifié quelques problèmes à prendre en compte au cours de la mise en œuvre. Plus précisément, il existe un fort risque d'instabilité lié

au processus national d'élection et un risque que les élections à la fin 2017 aboutissent à des troubles sociaux, voire à de la violence.

Le DGM RDC a également souligné que les attentes des PAPL sont très élevées. L'équipe s'attend à ce que les sous-projets soient mis en œuvre plus rapidement que ce qui est actuellement faisable, et à ce que leurs besoins dépassent les fonds qui sont disponibles à cet effet. Des communications efficaces et la transparence seront essentielles pour gérer les attentes des PAPL à l'avenir.

6.3.5. Prochaines activités

Mars 2017	Affectation du secrétariat technique pour aider les délégués dans quatre territoires (Banalia, Kiri, Inongo et Yahuma)
Mars 2017	Mise en place de comités locaux de suivi dans chaque territoire
Mars-avril 2017	Signature de contrats pour les spécialistes (terres, gouvernance, veille juridique, foresterie et REDD+)
Mars 2017	Recrutement d'un expert en mesures de sauvegarde et de chargés de liaison
Septembre 2017	Financement prévu des premiers sous-projets communautaires

6.4. République du Congo

6.4.1. Contexte

Le Projet national du DGM pour la République du Congo (DGM Congo) cible cinq régions qui vont bénéficier des activités du FIP : Likouala, Sangha, Plateaux, Pool, et Brazzaville. 70 % des peuples autochtones de République du Congo habitent ces régions. Likouala et Sangha sont des zones entièrement boisées, Plateaux est boisé à 26 %, Pool est boisé à 22 % et les données sur la couverture forestière de Brazzaville ne sont pas disponibles. Les régions de Likouala et Sangha ont toutes deux subi une exploitation et une dégradation forestières résultant des activités minières. Bien que le Congo participe à REDD+, les PAPL n'ont pas été auparavant associées à ces processus.

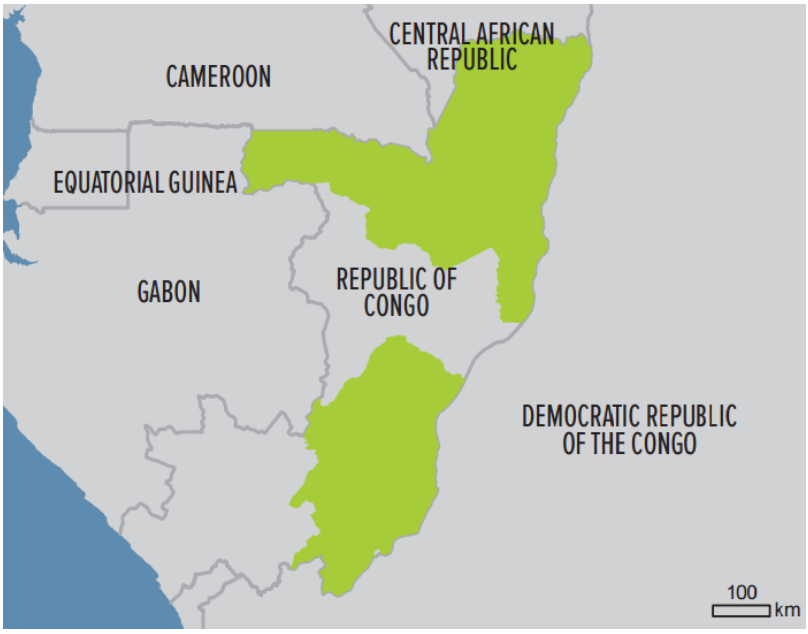

Carte des zones d'investissement du DGM en République du Congo

Les peuples autochtones de République du Congo sont un groupe extrêmement vulnérable et marginalisé, confronté à la discrimination, à l'exploitation économique, à la pauvreté extrême et à un manque d'accès aux services sociaux de base et aux droits fonciers. Au niveau national, le gouvernement s'est ouvertement engagé à promouvoir les droits des PAPL au travers d'un plan d'action national visant à améliorer les conditions de vie des peuples autochtones. Cependant, des efforts complémentaires sont nécessaires pour réaliser ces objectifs au niveau local.

6.4.2. État d'avancement

Le DGM Congo en est toujours à sa phase préparatoire. Le comité de pilotage provisoire du projet a été mis en place en décembre 2015, et il a travaillé à élaborer une note conceptuelle pour le DGM Congo et à mettre en place un NSC, qui devrait organiser sa première réunion officielle au cours du premier trimestre de 2017. Le NSC aura des représentants de chacune des cinq régions ciblées. Le DGM Congo comptait avoir une représentation équitable des peuples autochtones et des communautés locales au sein du NSC, mais deux des postes qui étaient réservés pour les peuples autochtones ont été attribués à des représentants des communautés locales, ce qui généré un léger déséquilibre. Pour résoudre ce problème, le DGM Congo a décidé qu'un représentant autochtone serait sélectionné pour la direction du NSC.

Au cours de cette période de référence, des représentants du DGM Congo ont participé à l'Échange régional Afrique du Projet mondial du DGM au Burkina Faso, à l'Échange mondial au Maroc, et aux événements parallèles à la COP22 de la CCNUCC. Ils ont aussi rencontré des partenaires comme l'unité de coordination REDD+ et leur chargé de liaison FIP et ont participé à un échange du PNUD sur le plan national d'adaptation en cours de développement pour le Fonds vert pour le climat.

6.4.3. Prochaines activités

Février 2017	Réunion du NSC à Djambala
4e trimestre de 2017	Date prévue pour la sélection de la NEA

6.5. Côte d'Ivoire

6.5.1. Contexte

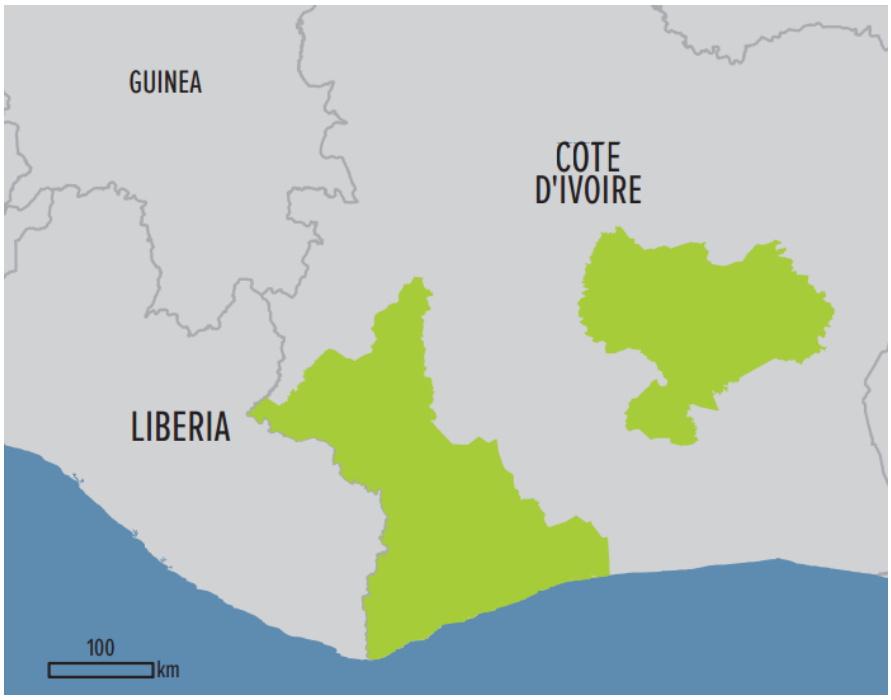

Carte des zones d'investissement du DGM en Côte d'Ivoire

En Côte d'Ivoire, les peuples « indigènes », au sens ethnologique strict du terme, sont rares ou n'existent pas car la plupart des populations reconnues comme ivoiriennes proviennent de pays voisins. Les réglementations ivoiriennes établissent une distinction entre trois catégories de communautés locales : (1) les « autochtones » sont les personnes dont le groupe ethnique est considéré comme propriétaire des terres dans la région et sont donc les utilisateurs naturels des terres. Leur intérêt pour la forêt est d'ordre social, culturel, émotionnel, spirituel et économique ; (2) les « non-autochtones » sont des Ivoiriens d'autres parties du pays qui se sont installés dans la région par intérêt économique et (3) les « immigrants » sont les personnes qui ne sont pas de nationalité ivoirienne, mais qui ont émigré dans la région à la recherche de terres arables et dont l'intérêt pour la forêt est principalement économique. L'agriculture est l'activité principale des non-autochtones et des immigrants et a fortement contribué à la déforestation et à la dégradation des forêts ivoiriennes.

Les deux zones sélectionnées pour l'intervention du FIP/DGM présentent des caractéristiques agro-écologiques différentes mais sont liées, en termes d'impacts sur la couverture forestière, par leur historique de migrations antérieures de populations. La Zone 2 (Centre) comprend cinq régions administratives (Gbeke, N'Zi, Belier, Iffou et Moronou) et couvre une superficie de 3,5 millions d'hectares (environ 11 % du territoire ivoirien). Elle englobe 42 forêts classées de petite taille (superficie totale d'environ 0,23 million d'hectares) et des zones non urbaines représentant 3,3 millions d'hectares. La Zone 1 (Sud-Ouest) comprend cinq régions administratives (San Pedro, Gboklè, Guémon, Cavally, et Nawa) et couvre une superficie d'environ 4 millions d'hectares (environ 12,5 % du territoire ivoirien). Elle englobe 17 forêts classées (superficie totale d'environ 1,1 million d'hectares), dont certaines très dégradées et d'autres encore relativement intactes. La Zone 1 comprend également le Parc national de Taï (PNT), la plus grande

aire protégée de forêt dense dans la région de l'Afrique de l'ouest, avec une superficie d'un peu plus de 0,5 million d'hectares (avec la Réserve partielle de faune du N'Zo). La zone rurale de la Zone 1 représente environ 2,4 millions d'hectares.

6.5.2. État d'avancement

Le DGM Côte d'Ivoire en est toujours au début de sa phase préparatoire. En dépit des tentatives antérieures visant à établir un Comité de pilotage national, ce processus a été retardé. Cependant, le DGM Côte d'Ivoire a maintenant donné des clarifications sur ce processus. Le comité sera composé de représentants des communautés dépendantes des forêts vivant dans et à proximité des 12 forêts classées sélectionnées comme sites de projet FIP dans les régions de la Zone 2-Centre et la Zone 1-Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire. Cela permet d'assurer une complémentarité entre le DGM et le FIP. Chacune de ces communautés forestières sera organisée en organisations communautaires pour la cogestion des forêts (OCCF).

Les membres de chaque OCCF vont élire leur président et un suppléant qui désignera l'équipe de direction de l'OCCF. L'équipe sera représentative des trois types de communautés forestières reconnues en Côte d'Ivoire (autochtones, immigrants ivoiriens, immigrants non-ivoiriens). Ces OCCF assureront le rôle de sous-comités du DGM au niveau local. Les présidents des OCCF formeront une Union des OCCF (U-OCCF), qui élira son propre président et son suppléant. L'U-OCCF assurera la liaison avec le gouvernement de Côte d'Ivoire pour faire entendre la voix de ces communautés. L'U-OCCF va aussi veiller à ce que les bénéfices générés par les plans de gestion forestière soient partagés avec la communauté de façon équitable. En plus de ces fonctions, l'U-OCCF servira de Comité de pilotage national pour le DGM pour un mandat de deux ans et travaillera en collaboration étroite avec la Banque mondiale pour préparer le projet du DGM Côte d'Ivoire.

Au cours de cette période, le DGM Côte d'Ivoire a axé ses travaux sur le partage d'informations sur le FIP et le DGM au niveau local. Le Comité intérimaire du DGM Côte d'Ivoire, ainsi que l'unité de coordination de REDD+ et un expert en développement social de la Banque mondiale, ont organisé 26 ateliers de sensibilisation auxquels ont participé environ 1 300 personnes. Au cours de ces ateliers, le projet a identifié des chargés de liaison pour s'assurer de la poursuite du partage d'informations au niveau local.

Si tout se passe comme prévu, le DGM Côte d'Ivoire prévoit de développer ces OCCF au cours de l'année 2017. L'U-OCCF, qui assure également le rôle de NSC du DGM, devrait alors être créée au début 2018, et la sélection d'une NEA et le développement du projet devraient se faire à la mi-2018.

6.5.3. Difficultés et problèmes

L'organisation d'ateliers de sensibilisation a aussi suscité des attentes au niveau local et entraîné des conflits locaux sur la représentation communautaire au sein du NSC du DGM. Malheureusement, comme la

sélection prévue du NSC coïncidait avec les élections législatives, le DGM est devenu trop politisé. Certains dirigeants communautaires étaient mécontents de l'intervention des autorités politiques dans le processus de sélection du NSC et ont soumis un différend à l'unité de coordination REDD+ concernant le manque de transparence du processus. Pour résoudre ce problème, le gouvernement, en consultation avec la Banque mondiale, a décidé de reporter le processus de sélection du NSC afin de réduire au minimum les conflits. Il a ensuite été décidé de recentrer le DGM sur les forêts ciblées pour les interventions du FIP pour éviter toute ambiguïté dans la zone ciblée.

6.5.4. Prochaines activités

Février-mars 2017	Sensibilisation des communautés et consultations locales
Avril-juillet 2017	Création d'OCCF en tant que sous-comités du DGM au niveau local
Janvier-mars 2018	Création prévue de l'U-OCCF/NSC
Avril-juin 2018	Date prévue pour la sélection de la NEA

6.6. Équateur

6.6.1. État d'avancement

Le DGM Équateur n'a pas encore démarré de consultations ni de préparatifs. Une mission d'orientation du FIP planifiée en avril 2016 a dû être reportée en raison d'un tremblement de terre. Cela a entraîné un retard important et la mission n'a pu être réalisée qu'en septembre 2016. Les élections présidentielles et législatives du pays sont prévues pour février 2017, avec un éventuel second tour des élections en avril 2017. Ces élections pourraient également entraîner des retards supplémentaires pour le DGM Équateur. Les discussions entre le FIP et le gouvernement de l'Équateur sur le financement du FIP sont en cours, et les activités DGM ne peuvent pas commencer tant que ces conversations n'auront pas progressé.

6.7. Ghana

6.7.1. Contexte

La croissance du Ghana est fortement tributaire des ressources naturelles, dont beaucoup sont soumises à une dégradation importante, en particulier dans le secteur forestier. Dans l'ouest du Ghana, les plantations de cacao sont un facteur important de déforestation. Environ 800 000 familles participent à la production de cacao au Ghana, et cette activité est à l'origine de la principale ressource fiscale du pays.

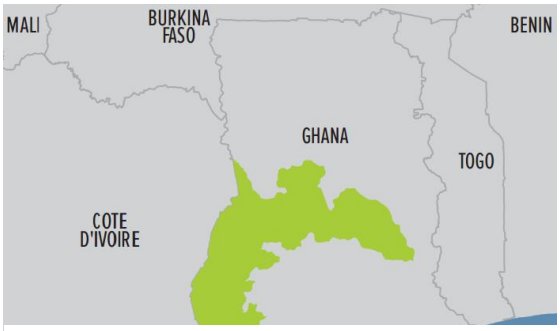

Carte des zones d'investissement du DGM au Ghana

En raison de cette menace, le reboisement de ces régions et l'amélioration de la production cacaoyère sont une priorité pour le DGM Ghana. Le projet travaillera avec les communautés vivant en bordure des forêts dans la région de Brong-Ahafo (BA) et dans les régions de l'Ouest du Ghana, le long de la frontière avec la Côte d'Ivoire. Dans ces régions, les feux de forêt et la pénurie de terres pour les projets de plantation sont un problème pour ceux qui cherchent à utiliser les ressources du DGM. En général, dans ces régions, l'utilisation communautaire des terres est autorisée par les détenteurs du titre « allodial » (le chef ou chef de famille) dans la communauté.

6.7.2. Présentation générale

L'objectif principal du DGM Ghana est de renforcer les capacités des communautés locales à comprendre les changements climatiques/REDD+ et leur rôle dans les solutions locales et mondiales, et d'aboutir ainsi à une mobilisation plus forte dans les initiatives locales liées à REDD+, et dans l'Agenda de la lutte contre les changements climatiques au Ghana. Pour atteindre cet objectif, les activités du projet sont réparties dans trois grandes catégories :

DGM Ghana Composition du NSC	
Hommes	Femmes
Sexe non spécifié dans la liste du NSC	
Peuples autochtones	Communautés locales
0	13
Remarques	

- **Composante 1 : Dons communautaires** – Cette composante vise à financer les dons aux organisations communautaires. Ces dons permettront de soutenir des activités telles que le renforcement des capacités, l'échange des connaissances, des activités pilotes, et la diffusion de l'information. Ces catégories peuvent évoluer au cours des consultations communautaires et de la définition plus détaillée des priorités du FIP au Ghana.
- **Composante 2 : Information et communication** – le DGM Ghana sera chargé du partage des informations sur le DGM aux niveaux national et régional. Cette composante peut englober la couverture médiatique (radio, presse, réseaux sociaux) et, au besoin, des ateliers avec les parties prenantes concernées.
- **Composante 3 : Gestion de projet** – Cette composante financera les coûts administratifs et de gestion de la NEA, y compris ceux nécessaires pour élaborer les critères d'examen et d'analyse des risques, verser des fonds aux sous-projets, garantir une utilisation appropriée du financement, conserver la documentation requise et transmettre des rapports à la Banque mondiale.

6.7.3. État d'avancement

Au cours de cette période de référence, le DGM Ghana a axé son travail sur l'obtention de l'approbation de leur projet national. Au cours de cette période de référence, la Banque mondiale et la NEA du DGM Ghana, Solidaridad, ont terminé les négociations nécessaires à l'approbation du projet. Le Document d'information du projet a d'abord été approuvé le 1er septembre 2016, puis mis à jour et approuvé de nouveau en octobre 2016. Toutefois, le projet est toujours en attente de la lettre d'approbation du ministère des Finances pour permettre à Solidaridad de signer un contrat et de commencer la mise en œuvre. Ce processus a été ralenti par les élections de décembre 2016 au Ghana. Toutefois, le NSC prévoit une approbation rapide une fois que le nouveau gouvernement aura pris ses fonctions en janvier 2017.

6.7.4. Difficultés et problèmes

Le principal défi à relever par le DGM Ghana jusqu'à présent a été le retard dans l'approbation du projet entraîné par les récentes élections, ainsi que cela est décrit dans la partie 6.7.3 ci-dessus. Cette question devrait cependant être résolue lorsque l'administration entrante prendra ses fonctions en janvier 2017. Le DGM Ghana a identifié son prochain défi potentiel comme étant la présélection des propositions de sous-projets. De nombreux groupes veulent participer au DGM, mais les limites du financement vont empêcher la plupart d'entre eux de recevoir des dons par le biais du programme. Cela est un problème qui a aussi été rencontré dans d'autres projets nationaux, et il sera essentiel pour le processus de sélection d'être transparent et pour le projet de traiter rapidement les questions et les différends.

6.7.5. Prochaines activités

Veuillez noter que le calendrier suivant est provisoire et peut subir des retards.

Février 2017	Réception de la lettre de dotation du ministre des Finances
Février 2017	Signature du contrat pour le projet DGM Ghana
Mars 2017	Début du projet du DGM Ghana

6.8. Guatemala

6.8.1. État d'avancement

Malheureusement, le DGM Guatemala n'a pas progressé au cours de cette période de référence dans la mesure où les consultations sur le plan d'investissement global du FIP au Guatemala sont toujours en cours. En supposant que ces consultations se poursuivent comme prévu, la préparation du projet pourrait commencer vers la fin de 2017.

6.9. Indonésie

6.9.1. Contexte

L'Indonésie est dotée de la troisième superficie de forêts tropicales au monde – une ressource inestimable pour le pays, ainsi qu'un important puits de carbone et un point chaud de biodiversité. L'Indonésie possède environ 94 millions d'hectares de forêts naturelles et plantées et les plus vastes écosystèmes de mangroves et d'herbiers marins au monde. Les forêts indonésiennes sont non seulement un atout national, mais représentent aussi un enjeu mondial en raison de la valeur de leur biodiversité et de leur contribution potentielle à la lutte contre les changements climatiques. En Indonésie, les émissions annuelles de gaz à effet de serre (GES) causées par la déforestation, la dégradation des forêts et la décomposition de la tourbe, ont été estimées entre 320 et 430 millions de tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (eqCO2) entre 2001 et 2012.[1]

En 2011, environ 32 millions de personnes vivaient sur des terres forestières en Indonésie. Sur ce nombre, six millions vivent dans des régions forestières reculées et sont pauvres. La gestion foncière en Indonésie est complexe et crée des obstacles pour les groupes dépendants de la forêt qui cherchent à défendre leurs droits fonciers et leurs moyens d'existence. La cartographie participative des terres coutumières a joué un rôle central dans la stratégie de dialogue des PAPL. L'Aliansi Masyarakat Adat Nusantara (AMAN, ou l'Alliance des populations autochtones de l'archipel), ainsi que plusieurs autres réseaux et ONG, ont été des défenseurs énergiques de cette approche de cartographie participative et se sont engagés à cartographier 40 millions d'hectares de terres forestières coutumières d'ici 2020. L'Indonésie a également adopté le concept de compensation financière pour REDD+ afin d'atteindre son objectif de réduction des émissions de GES. Le succès de REDD+ repose sur l'amélioration de la gouvernance des forêts. REDD+ offre aux peuples autochtones (Adat) et aux communautés locales une opportunité supplémentaire de résoudre les problèmes liés aux revendications et aux droits fonciers car l'incertitude sur les droits fonciers est considérée comme une cause profonde de la déforestation et de la dégradation des forêts. Le projet du DGM Indonésie offre la possibilité de garantir des « titres fonciers communautaires » aux communautés autochtones.

Le Projet DGM Indonésie définit les peuples autochtones (Masyarakat Hukum Adat) comme des communautés qui s'identifient elles-mêmes comme telles et s'organisent autour de systèmes traditionnels de gouvernance basés sur une gestion territoriale collective. Bien que ces systèmes puissent inclure des droits individuels au sein du système collectif, ces droits ne sont généralement pas transférables à des personnes venant de l'extérieur du territoire. Les communautés locales, à la différence des peuples autochtones, sont celles qui, bien qu'occupant depuis longtemps les terres qu'elles gèrent, choisissent de

[1] World Bank, Strengthening Rights and Economies of Adat and Local Communities (P156473), Integrated Safeguards Data Sheet, 23 novembre 2015.

ne pas se définir elles-mêmes comme Adat et pourraient ne pas satisfaire aux critères de reconnaissance du gouvernement qui apparaissent. Souvent, cela se traduit par une divergence dans les approches de gestion des ressources naturelles et les instruments fonciers, dans la mesure où les systèmes de gestion des communautés non-Adat sont souvent fondés sur l'accès individuel. Cette différence est plus importante dans le contexte des droits reconnus dans le domaine forestier national indonésien (kawasan hutan), pour lequel des droits conditionnels et assortis d'déchéances sont attribués à des particuliers et à des coopératives par le biais du programme forestier communautaire. Ces options de droits fonciers et de gestion forestière sont plus pertinents pour les communautés non-Adat, tandis que les zones de gestion forestière autochtone (hutan Adat) sont basées sur la reconnaissance par le gouvernement des droits locaux collectifs qui ne sont ni conditionnels ni assortis d'échéances. Les définitions des peuples autochtones et des communautés locales par le DGM Indonésie visent à tenir compte des écarts entre les classements officiels du gouvernement indonésien, à fournir un accès inclusif au DGM et à laisser les communautés concernées choisir de s'identifier comme autochtones ou locales.

6.9.2. Présentation générale

Le Projet de renforcement des droits et de l'économie des communautés Adat et locales (Projet du DGM Indonésie), dont l'approbation par la Banque mondiale devrait intervenir au début 2017, a été conçu pour renforcer les capacités des PAPL participantes à participer aux processus sur la sécurité foncière et aux opportunités de subsistance associées à la gestion durable des forêts et des terres. Les activités du DGM Indonésie ont été structurées conformément aux composantes suivantes :

DGM Indonésie Composition du NSC	
Hommes	Femmes
5	4
Peuples autochtones	Communautés locales
7	2
Remarques	
2 observateurs gouvernementaux du Conseil forestier national et le ministère de l'Environnement et des Forêts	

- **Composante 1 : Dons pour renforcer les capacités des PAPL à améliorer leur sécurité foncière et leurs moyens d'existence** - Ces dons seront utilisés pour (1) la sensibilisation et la mobilisation communautaires, (2) les efforts visant à renforcer la sécurité foncière des PAPL, et (3) l'identification et la réalisation d'activités de subsistance prioritaires qui sont largement acceptées comme contribuant à la gestion durable des forêts et des terres.

- **Composante 2 : Inspirer les processus et dialogues politiques** – Ce financement sera utilisé pour aider les représentants des PAPL à participer aux processus de prise de décisions et aux processus politiques au niveau national et infranational relatifs à REDD+, aux facteurs de déforestation, à la gestion du paysage et aux moyens d'existence des PAPL. Il appuiera également

le renforcement des capacités et la fourniture d'une assistance technique aux PAPL pour obtenir leur soutien, partager leurs points de vue sur des questions clés et recueillir des fonds supplémentaires pour leurs enjeux prioritaires.

- **Composante 3 : Gestion de projet et suivi et évaluation** - Cette composante finale finance la gestion et la supervision du projet, l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de communication, et l'utilisation du suivi et de l'évaluation pour suivre les avancées et s'assurer que communautés locales restent mobilisées et informées sur le projet.

6.9.3. État d'avancement

Le DGM Indonésie approche de la fin de sa phase préparatoire. Les activités du projet au cours de cette période ont principalement concerné l'élaboration d'un Document d'évaluation de projet (PAD). Ce PAD a été finalisé en octobre 2016 et approuvé par le sous-comité du FIP en décembre 2016. L'approbation du projet par la Banque mondiale est prévue au début 2017.

Le DGM Indonésie a également élaboré des modalités de mise en œuvre, qui comprennent des rôles et responsabilités définis pour le NSC et la NEA, des critères pour la sélection de sous-projets, le nombre de projets par année, et la valeur moyenne par sous-projet. Ces arrangements sont toujours en cours de discussion entre le NSC, la NEA et la Banque mondiale.

Comme ces processus ont déjà bien progressé, le DGM Indonésie compte finaliser son plan de dotation en personnel, son tableau des coûts et son plan de passation de marchés au début 2017. Le projet devrait être lancé à la mi-mars au cours du Congrès de l'Alliance des populations autochtones de l'archipel (AMAN).

6.9.4. Difficultés et problèmes

La principale difficulté à surmonter par le DGM Indonésie à ce jour a été la définition du nombre de sous-projets qui seront soutenus dans le cadre de la Composante 1 du projet. L'objectif initial proposé était de 112 sous-projets par an. Toutefois, après examen de la demande, du financement et des capacités, le DGM Indonésie a décidé de faciliter au total 60 sous-projets au cours de la durée du projet. Beaucoup d'entre eux ont un champ d'application étendu et couvrent des zones géographiques importantes.

6.9.5. Communications

Le DGM Indonésie maintient à jour un site web à l'adresse www.dgmindonesia.org pour partager les informations sur le projet avec les parties prenantes et les parties intéressées. Le site présente des informations sur le NSC et la NEA, les rapports des réunions du NSC, les coordonnées de contact des membres du NSC et une description de l'appel à propositions prévu pour les sous-projets. Pour de plus amples informations et questions sur le DGM Indonésie, veuillez contacter dgmi_info@samdhana.org.

6.9.6. Prochaines activités

Mi-mars 2017	Lancement du projet au cours du Congrès de l'AMAN

6.10.RDP lao

6.10.1. État d'avancement

Le DGM RDP lao n'a pas fait de progrès significatifs dans la préparation ou la mise en œuvre du projet au cours de cette période de référence. Depuis 2015, le projet a été bloqué en raison d'obstacles politiques. Le contact avec la Banque mondiale a été minime au cours de cette période, bien que la Banque mondiale ait proposé de soutenir le processus de mise en place d'un comité de pilotage intérimaire.

Pour aller de l'avant, le DGM RDP lao aura besoin de l'aide de la Banque mondiale pour faciliter les discussions entre la société civile et le gouvernement. Des représentants de DGM RDP lao espèrent s'entretenir avec le gouvernement en mars 2017. Il faut espérer que cela permettra au projet de reprendre ses activités de préparation au cours de la prochaine période de référence.

6.11. Mexique

6.11.1. Contexte

Les forêts mexicaines couvrent environ un tiers de la superficie du pays et représentent une source essentielle de subsistance pour quelque 12 millions de personnes. Soixante-dix pour cent des terres mexicaines relèvent de la catégorie des « ejidos », c'est-à-dire qu'elles sont soumises à un régime foncier communautaire spécifique au Mexique. Au-delà de leur important rôle social et économique, les forêts mexicaines abritent aussi certains des niveaux de biodiversité les plus élevés au monde. Le Mexique est un leader reconnu dans le domaine de la gestion forestière, avec plus de 2 000 communautés qui gèrent les forêts

Carte des zones d'investissement du DGM au Mexique

en suivant un plan approuvé. Des pratiques non durables de gestion des terres, comme le déboisement, le pâturage forestier, la collecte de bois de feu et les feux de forêts, menacent les forêts du Mexique. En outre, la variabilité des conditions météorologiques et les changements climatiques entraînent une plus grande incertitude, particulièrement en termes de sécurité alimentaire, et risquent d'exacerber les menaces qui pèsent sur les forêts mexicaines. Sur la base des recommandations de la Stratégie nationale REDD+ du Mexique, le DGM Mexique a ciblé les groupes de PAPL dans trois sous-régions : Péninsule du Yucatan, Oaxaca, et Jalisco.

6.11.2. État d'avancement

Les principaux axes prioritaires du DGM Mexique au cours de cette période de référence ont été la préparation du Document d'évaluation de projet (PAD) pour approbation de la Banque mondiale et la sélection d'une Agence d'exécution nationale pour gérer le projet et servir de secrétariat au Comité de pilotage national. Pour atteindre cet objectif, le DGM Mexique a organisé une rencontre nationale pour élaborer des règles et lancer un appel à propositions pour sélectionner la NEA du DGM Mexique. La finalisation du Document d'évaluation de projet et la sélection d'une NEA devrait intervenir au début 2017.

DGM Mexique Composition du NSC	
Hommes	Femmes
13	2
Peuples autochtones	Communautés locales
8	7
Remarques	

6.11.3. Difficultés et problèmes

Le DGM Mexique a indiqué que le principal problème auquel il pense être confronté, à mesure que le projet va passer à sa phase de mise en œuvre dans les prochains mois, sera la nécessité d'accorder un espace aux communautés pour communiquer leurs propres idées et leur permettre ainsi de mettre en avant leurs propres stratégies et leurs propres besoins.

6.11.4. Prochaines activités

Février 2017	Sélection de la NEA
Février 2017	Réunion du NSC du DGM Mexique
Avril 2017	Participation et soutien à la réunion du GSC à Brasilia, Brésil
Juin 2017	Soumission de tous les documents à la Banque mondiale pour approbation du projet

6.12. Mozambique

6.12.1. Contexte

Dans le contexte du Mozambique, une communauté locale est un groupe de familles et d'individus vivant dans une zone territoriale au niveau local visant à défendre des intérêts communs en protégeant les habitations, les zones agricoles (cultivées ou en jachère), les forêts, les sites d'importance culturelle, les pâturages, les sources d'eau, les zones de chasse et le développement. Pour des raisons socio-culturelles et politiques, le terme « autochtone » n'est pas applicable au Mozambique (Loi foncière n°19/97 du 1er octobre Article 1).

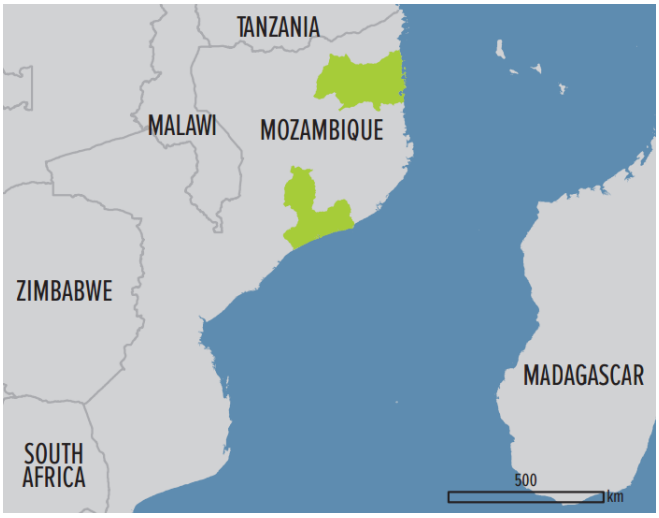

Carte des zones d'investissement du DGM au Mozambique

Au Mozambique, les priorités pour le financement du FIP ont été identifiées en se basant sur les principales causes de déforestation et de dégradation des forêts, comme indiqué dans la Stratégie nationale REDD+ et le FIP. Les projets du FIP et du DGM seront tous deux mis en œuvre dans 14 districts, parmi lesquels sept dans la province de Cabo Delgado (nord du Mozambique) et sept dans la province de Zambézie (centre du pays).

6.12.2. Présentation générale

Le Mécanisme spécial de dons du Mozambique pour les communautés locales (DGM Mozambique) prévoit de renforcer les capacités des communautés locales, des organisations communautaires et de la société civile à participer à la gestion durable des forêts et des terres et aux processus REDD+ aux niveaux local, national et mondial. Pour atteindre cet objectif, le DGM Mozambique va mener des activités dans trois grandes catégories :

- **Composante 1 : Renforcement des capacités et renforcement de la gestion durable des ressources naturelles** – Ce financement prendra en charge les activités de renforcement des capacités et de renforcement institutionnel pour les communautés, les organisations communautaires et les organisations de la société civile. Les activités potentielles pourront porter sur le renforcement des Comités de gestion des ressources naturelles dans la surveillance des forêts, la formation à la gestion des incendies et des séminaires sur la comptabilité et la rédaction de propositions.

- **Composante 2 : Promotion des initiatives communautaires locales durables** – Le DGM Mozambique fournira des dons et une assistance technique aux communautés locales et aux organisations communautaires pour la mise en œuvre de sous-projets. Ces sous-projets doivent contribuer directement ou indirectement à réduire la déforestation et améliorer les moyens d'existence locaux.
- **Composante 3 : Gestion de projet, suivi et évaluation, mesures de sauvegarde et communications** – Cette composante vise à couvrir les dépenses opérationnelles de la NEA, qui assure le rôle de secrétariat du NSC, assure la coordination technique du projet, transmet des rapports à la Banque mondiale et gère la résolution des différends et les communications du projet.

6.12.3. État d'avancement

La réalisation la plus importante du DGM Mozambique au cours de cette période de référence a été la mise en place du NSC en décembre 2016. Le NSC du DGM Mozambique est particulièrement intéressant dans la mesure où sa structure diffère quelque peu de celle des autres pays. Si de nombreux comités de pilotage comprennent des observateurs sous une forme ou une autre, le DGM Mozambique a officialisé leur rôle en les intégrant dans la Chambre consultative du NSC, qui apporte un appui consultatif et de plaidoyer pluridisciplinaire à la Chambre délibérative du NSC, qui est au final chargée de voter sur les décisions du NSC. Les membres de la Chambre consultative ont été sélectionnés par la Chambre consultative et comprennent deux représentants du monde universitaire, quatre représentants des autorités, six représentants d'ONG nationales et internationales, et un représentant de la Banque mondiale. Depuis sa création, le NSC a organisé des réunions aux niveaux national et « paysager » pour discuter des critères d'éligibilité pour les zones de mise en œuvre prioritaires, des TdR pour la NEA du DGM Mozambique, des procédures de communication et des instruments de mise en œuvre des mesures de sauvegarde. Le DGM Mozambique compte sélectionner une NEA en juin 2017.

DGM Mozambique Composition du NSC	
Hommes	Femmes
8	3
Peuples autochtones	Communautés locales
0	5
Remarques	
Le Comité de gestion des ressources naturelles détient également six sièges au sein de la chambre délibérative.	

6.12.4. Difficultés et problèmes

Le DGM Mozambique a insisté sur la difficulté d'une communication efficace à l'intention de toutes les parties prenantes. Les paysages ciblés par le DGM Mozambique englobent de larges zones (16 districts), dont chacune compte des cultures et langues différentes. Les communications doivent être adaptées à chacun de ces contextes et mobiliser tous les niveaux des communautés. Une attention particulière doit

être accordée aux femmes pour accroître leur participation dans certaines régions pour des raisons culturelles et religieuses.

6.12.5. Communications

Le programme REDD+ au Mozambique gère une page sur les activités du DGM (en portugais) sur son site web www.redd.org.mz. On peut le trouver en cliquant sur « DGM » dans le menu déroulant sous « Iniciativas ». La page comprend une description détaillée du programme et des liens vers plusieurs documents de projet. En outre, le Fonds national pour le développement durable (FNDS) a produit une brochure avec la description du projet et de son NSC.

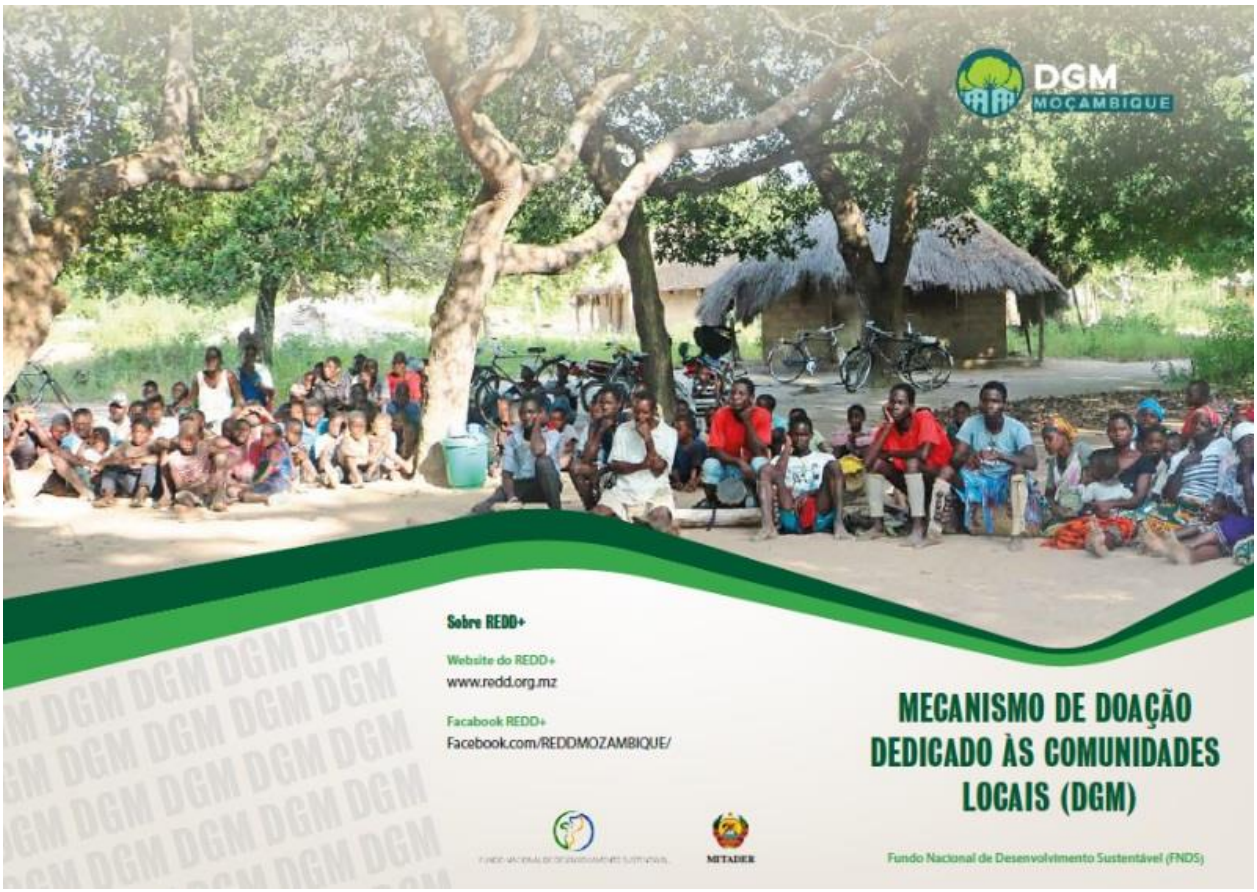

6.12.6. Prochaines activités

Février 2017	Réunion du NSC du DGM Mozambique
Avril 2017	Visite des initiatives locales de gestion communautaire des ressources naturelles (CBNRM) dans la Réserve de Chimanimani
Mai 2017	Visite en Namibie pour le programme IRDNC/Gestion communautaire des ressources naturelles (CBNRM)
Mai 2017	Réunion du NSC du DGM Mozambique
Juin 2017	Date prévue pour la sélection de la NEA

6.13. Népal

6.13.1. État d'avancement

Après avoir été retardé par un tremblement de terre et des pénuries d'approvisionnement persistantes dans le pays depuis septembre 2015, le DGM Népal a commencé à progresser après la 1re mission conjointe du FIP au Népal en octobre 2016. Le DGM Népal a créé un comité de pilotage intérimaire qui est composé de membres d'organisations qui travaillent sur les questions relatives aux PAPL pour assurer leurs droits aux ressources permettant des moyens de subsistance et un développement durables. Il est intéressant de noter que le comité de pilotage intérimaire du Népal dispose d'une forte représentation féminine, avec six femmes sur treize membres votants. Le NSC devrait comporter pour l'essentiel les mêmes personnes que le comité de pilotage intérimaire, mais sa composition définitive sera finalisée suite à une consultation élargie et des ajustements seront apportés selon les besoins.

À l'avenir, le DGM Népal se concentrera sur le partage d'informations sur le DGM avec les PAPL et d'autres parties prenantes au travers d'une série d'ateliers. Le projet devrait finaliser la composition de son NSC et la sélection de sa NEA d'ici la fin 2017.

6.13.2. Prochaines activités

Mars-mai 2017	Au moins six réunions en petits groupes et interactions sur le DGM
Juin-juillet 2017	Atelier du DGM au niveau national pour 56 Organisations des peuples autochtones et organisations affiliées de la Fédération népalaise des nationalités autochtones (NEFIN) à Katmandou
Juin-juillet 2017	Atelier DGM au niveau national pour les communautés locales dirigé par la Fédération des usagers de forêts communautaires du Népal (FECOFUN)
Juin-octobre 2017	Sept ateliers du DGM au niveau des districts pour encourager la participation des PA, des PL, des Dalits, des femmes et d'autres groupes concernés
Septembre-octobre 2017	Atelier DGM au niveau national pour les PAPL incluant la création d'un Comité de pilotage national, la sélection d'une Agence d'exécution nationale et d'autres décisions le cas échéant

6.14. Pérou

6.14.1. Contexte

L'Amazonie péruvienne compte plus de 73 millions d'hectares de forêt et le Pérou est l'un des 12 « pays mégadivers » de la planète. Près de 15 millions d'hectares de ces paysages essentiels sont possédés ou gérés par quelque 2 250 peuples autochtones qui vivent en Amazonie, même si les droits des peuples autochtones sur la majeure partie de ces terres n'ont pas été légalement reconnus. La déforestation au Pérou génère près de la moitié des émissions de gaz à effet de serre (GES) du pays, et le FIP du Pérou a déterminé que l'expansion agricole et la construction de routes pour l'exploitation non réglementée du bois d'œuvre étaient les principaux facteurs de la déforestation. Alors que la majeure partie de la déforestation se produit dans des zones sans droits fonciers légalement établis, on observe des taux de déforestation inférieurs dans les réserves territoriales constituées par les terres autochtones et des aires protégées.

Carte des zones d'investissement du DGM au Pérou

6.14.2. Présentation générale

Les objectifs du Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales de Saweto dans le projet du Pérou (DGM Pérou) sont d'améliorer la gestion durable des forêts au travers de l'attribution de titres fonciers et du soutien à des sous-projets pour les communautés autochtones de l'Amazonie péruvienne. Les bénéficiaires potentiels de ce projet sont les membres d'environ 2 250 communautés autochtones dans les régions ciblées de l'Amazonie. Les activités du DGM Pérou peuvent être regroupées en trois catégories principales :

DGM Pérou Composition du NSC	
Hommes	Femmes
8	2
Peuples autochtones	Communautés locales
7	3
Remarques	

- **Composante 1 : Attribution de titres fonciers aux communautés autochtones en Amazonie** - Les activités comprennent la reconnaissance et l'enregistrement des PAPL dans le Registre national des communautés indigènes, ainsi qu'un appui pour la démarcation et l'attribution de titres

fonciers sur les terres traditionnelles des communautés autochtones. Ce soutien est à la fois financier, sous la forme de dons à des sous-projets ayant ces objectifs, et technique, sous la forme de recommandations juridiques tout au long de ces processus.

- **Composante 2 : Gestion des forêts autochtones**- Le DGM Pérou va fournir des dons à des sous-projets productifs communautaires à petite échelle qui contribuent à la gestion durable des forêts et améliorent la sécurité alimentaire et la génération de revenus. Ces sous-projets seront sélectionnés pour être mis en œuvre en se basant sur (1) le nombre de bénéficiaires potentiels, (2) la faisabilité économique et la durabilité, (3) les preuves d'un appui communautaire élargi et (4) le rôle des femmes dans le projet.
- **Composante 3 : Gouvernance et développement durable -** Cette composante prend en charge la gestion et l'administration du DGM Pérou par la NEA du projet, qui assure le rôle de secrétariat du NSC du DGM Pérou et fournit une assistance technique aux PAPL pour la préparation et la mise en œuvre des sous-projets.

6.14.3. État d'avancement

Dans le cadre de la Composante 1 du projet, le DGM Pérou estime actuellement qu'il va soutenir la reconnaissance juridique et l'enregistrement de 310 communautés autochtones et aider à l'obtention de titres fonciers pour 130 communautés autochtones, représentant environ 780 000 hectares. C'est là un exploit remarquable qui est en bonne voie d'être réalisé. Entre août et novembre 2016, le DGM Pérou a approuvé onze sous-projets dans le cadre de la Composante 1. En décembre 2016, ces sous-projets avaient déjà obtenu la reconnaissance juridique de 59 communautés autochtones, et plusieurs autres sont en cours. En outre, de nombreux projets d'attribution de titres fonciers ont terminé le travail de terrain requis et sont en train de remplir les documents nécessaires et de finaliser avec les autorités les arrangements requis pour les titres fonciers. Ce travail de terrain exige des réunions avec les communautés et des visites avec les autorités pour définir les limites des terres concernées. Le DGM Pérou espère terminer 100 % du travail de terrain pour l'attribution de titres fonciers pour l'ensemble actuel de ses sous-projets d'ici mars 2017. Si tout se passe comme prévu, l'attribution de titres fonciers par ces projets initiaux pourrait être achevée dès le début juin.

Dans le cadre de la Composante 2, le DGM Pérou a travaillé avec des porteurs de sous-projets pour renforcer leurs propositions et il compte signer des accords de dons pour les sous-projets suivants au début 2017 :

- COMARU, « Amélioration de la production d'alevins en pisciculture pour la sécurité alimentaire des familles dans une communauté autochtone du district d'Echarati dans la province de la Convencion de la région de Cuzco. »

- OCAM, « Installation d'exploitations piscicoles améliorées pour la sécurité alimentaire des familles dans deux communautés autochtones du district de Mazamari dans la région de Junin. »
- CART, « Renforcement des capacités de négociation de la coopérative Ashaninka Kemito Sankori, au travers de la gestion et de la commercialisation du cacao ».
- FEMIAL, « Installation de fermes intégrées pour la production de farine qui contribue à la génération de revenus de 52 femmes et de leurs familles dans la communauté autochtone de Piura dans la région de Loreto. »
- OCCAAM, « Accroissement de la productivité du cacao (Theobroma cacao L.) et amélioration des processus post-récolte dans 2 communautés dans le district d'Imaza, dans la région Amazonas ».

6.14.4. Difficultés et problèmes

Le DGM Pérou a signalé avoir rencontré les difficultés suivantes au cours de cette période de référence :

- Le DGM est un mécanisme innovant qui fournit un financement direct aux peuples autochtones. En tant que tel, il est nouveau pour toutes les organisations participantes, et son élaboration et sa mise en œuvre constituent un processus d'apprentissage qui soulève des questions et présente des difficultés au départ.
- Le projet n'a pas assez de ressources financières pour ses objectifs ambitieux. Le DGM Pérou exigera une coopération internationale et un soutien financier adéquats pour aboutir à un succès durable dans l'obtention et la reconnaissance des droits fonciers des communautés autochtones.
- Le succès du DGM Pérou dépend de la capacité des autorités nationales et régionales à tenir leurs engagements juridiques et politiques relatifs à la gouvernance des territoires autochtones.
- Le projet doit tenir compte des attentes des différents acteurs car le projet est confronté à un manque de temps et d'énergie pour donner suite aux priorités de toutes les communautés cibles.

En outre, le DGM Pérou a identifié plusieurs problèmes potentiels qui pourraient survenir à mesure que le projet va progresser :

- Des communications directes, permanentes et fluides entre toutes les parties prenantes sont essentielles au succès du projet.
- Un meilleur suivi des activités de terrain est fondamental dans la gouvernance des organisations autochtones qui reçoivent des sous-subventions.
- Une coordination avec les autres projets d'attribution de titres fonciers sera nécessaire pour s'assurer qu'ils soient complémentaires et faciliter le développement d'alliances, en particulier

avec les acteurs gouvernementaux, pour renforcer les synergies et surmonter les obstacles et doubles emplois.

- Il sera essentiel pour les organisations autochtones de maintenir leur influence politique au niveau national afin d'adapter les procédures officielles pour l'attribution de titres foncier et la reconnaissance afin de parvenir à un processus plus participatif.

6.14.5. Prochaines activités

Janvier-février 2017	Des ateliers de formation, Module 1 : Gouvernance environnementale, changements climatiques, REDD +, mesures de sauvegarde, genre et environnement, seront mises en place dans les villes de Satipo, Iquitos, Quilabamba, Amazonas, Pucallpa et Puerto Maldonado, destinées au conseil d'administration de la fédération et à son équipe technique.
Mi-mars 2017	Réunion du NSC du DGM Saweto Pérou
Avril 2017	Réunions des responsables de projets
Avril-mai 2017	2e Appel à propositions de sous-projets
Avril-juin 2017	Ateliers de formation, Module 2
Juin 2017	Évaluation des propositions soumises

6.15.Le projet mondial d'apprentissage et d'échange des connaissances

6.15.1. Aperçu

L'objectif du Projet mondial est d'organiser et de faciliter l'échange de connaissances et d'enseignements, le renforcement des capacités sur REDD+ et les questions relatives au changement climatique aux niveaux régionaux et internationaux, ainsi que de renforcer les réseaux et les alliances de communautés (à la fois autochtones et locales) dans et entre les régions en vue d'améliorer leur représentation et leur pouvoir dans les forums politiques régionaux et internationaux. Le Projet mondial sert de structure de coordination et de promotion de l'échange de connaissances et des apprentissages entre les groupes communautaires dans les pays du DGM ainsi que dans les pays non membres du FIP, tout en assurant le rôle de Secrétariat du Comité de pilotage international du DGM (GSC). Le projet est divisé en trois Sous-composantes :

- Sous-composante 1 : Apprentissage, sensibilisation et partage des informations à l'échelle mondiale échanges mondiaux, régionaux et infrarégionaux
  organisés avec des représentants des PAPL sur
  les aspects politiques et techniques relatifs à REDD+ ; diffusion d'informations pertinentes et adaptées au contexte culturel grâce à des plates-formes en ligne et des moyens de travail en réseau ; et diffusion mondiale auprès des partenaires concernés.

- Sous-composante 2 : Fourniture d'une assistance technique et de services de secrétariat au GSC du DGM - Préparation et organisation des réunions annuelles du GSC ; fourniture d'une aide aux membres du GSC dans des partenariats mondiaux ; création d'opportunités de leadership pour les communautés autochtones et locales et gestion du Mécanisme de résolution des différends du DGM au niveau mondial.

- Sous-composante 3 : Planification, suivi et notification – Mise en place de la planification pour le Projet mondial ainsi que du suivi et de la préparation des rapports coordonnés à l'échelle de

l'ensemble du DGM, y compris les Projets nationaux et le Projet mondial, en partenariat étroit avec les Comités de pilotage nationaux (NSC) au travers des Agences d'exécution nationales (NEA) de chacun des Projets nationaux du DGM.

6.15.2. Sous-composante 1: Apprentissage, sensibilisation et partage des informations a l'échelle mondiale échanges mondiaux, régionaux et infrarégionaux

Échanges de formation régionaux

Du 19 au 23 juillet 2016, le Projet mondial du DGM, en collaboration avec le NSC du DGM Burkina Faso et l'UICN Burkina Faso, a organisé son premier échange régional à Ouagadougou, au Burkina Faso. L'échange a été consacré à des sujets techniques et politiques liés à la science du climat et à REDD+. Au total, trente-quatre participants, représentant douze pays africains et trois réseaux de PAPL africains régionaux, ont assisté à l'échange.

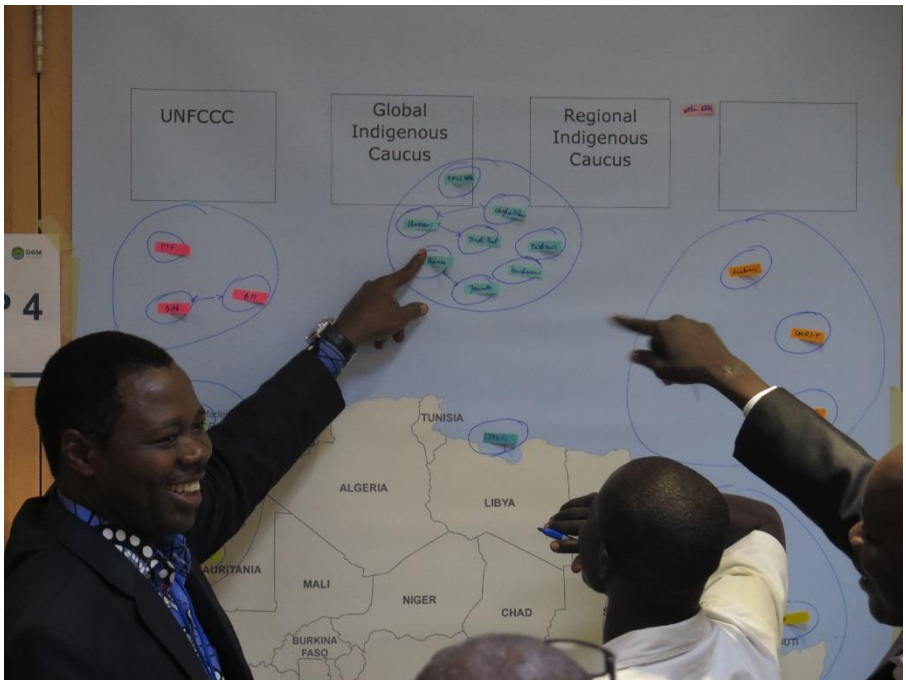

Cartographie des réseaux de PAPL à l'occasion de l'Atelier régional du DGM en Afrique

Au cours de l'échange, le Projet mondial du DGM a organisé des séances d'information sur le DGM, la science du climat, REDD+, la CCNUCC, l'Accord de Paris et la participation des PAPL à REDD+. En plus de ces sujets, l'échange comprenait les séances suivantes, animées par des intervenants invités :

- **Structure de la politique climatique au Burkina Faso** - Manado Honadla, un négociateur de la CCNUCC pour le Burkina Faso, a expliqué la structuration du secteur de la politique climatique au Burkina Faso. Il a analysé l'importance de l'Accord de Paris aux niveaux national et régional. Il a également insisté sur les avantages accordés aux pays les moins développés et sur l'accès au Fonds vert pour le climat.
- **Peuples autochtones à la COP21 –** Kimaren Ole Riamit, Directeur exécutif de l'organisation Indigenous Livelihoods Enhancement Partners (ILEPA) a présenté une vue d'ensemble de la

participation des peuples autochtones à la COP21 de la CCNUCC, des résultats de la conférence et des implications de l'Accord de Paris. Il a insisté sur la nécessité pour les peuples autochtones de travailler avec les délégations gouvernementales avant la COP afin que leurs positions soient prises en compte dans les messages de chacun de leurs pays.

- **Capacités de négociation** - Samuel Dotse, négociateur d'une organisation de la société civile, a animé une séance interactive visant au renforcement des capacités de négociation. Il a passé en revue les tactiques appropriées de négociation, le protocole et les stratégies. Il a également aidé les participants à comprendre et à identifier les positions des différents groupes. Pour clôturer la séance, les participants ont formé des pays fictifs et ont dû présenter leurs plans visant à réduire la pollution atmosphérique à des niveaux conformes aux normes internationales, tout en veillant à ce que la charge des réductions soit répartie de façon équitable entre tous les pays en négociation.

Défis et opportunités pour une plus grande participation à la prise de décision

Difficultés		Opportunités	
Thème	**Fréq.**	**Thème**	**Fréq.**
Accès à l'information	9	Réseaux existants	7
Financement	4	Participation	6
Capacités	4	Financement disponible	3
Barrière linguistique	3	Échange d'informations	2
Coordination	3	Connaissances existantes	2
Autorité gouvernementale	2	Politique	1
Connaissances	2	Coordination	1
Priorité	1		
Connectivité	1		
Régime foncier	1		
Politique	1		

Les participants aux échanges ont également participé à un exercice d'analyse des réseaux sociaux visant à les aider à mieux comprendre les réseaux et alliances de PAPL existant en Afrique. Ils ont examiné les possibilités et les défis liés à une plus grande participation des PAPL à la prise de décision. Leurs réponses ont été classées et sont présentées dans le tableau à gauche, par ordre de fréquence. La plus grande difficulté qu'ils ont identifiée, et de loin, était l'accès à l'information. Ils ont indiqué que les informations n'étaient pas diffusées de façon efficace au niveau local et que les infrastructures et les technologies étaient insuffisantes pour faciliter le flux des informations. Ils ont aussi identifié plusieurs possibilités d'accroître la participation effective des PAPL au processus de prise de décision, le plus fréquemment par une meilleure utilisation des réseaux existants et une participation accrue.

Enfin, les participants ont visité des projets de foresterie communautaire à Sapouy, un village situé à l'extérieur de Ouagadougou, pour observer comment les projets de gestion forestière communautaire peuvent apporter des avantages économiques aux membres de la communauté. Les participants ont posé des questions sur la gestion des forêts, le prix de vente de la nourriture et la dynamique liée au genre dans la participation au projet.

Pour évaluer les acquisitions de connaissances des participants à l'échange, le Projet mondial du DGM a préparé et fait remplir des évaluations des connaissances avant et après l'échange en anglais, en français et en portugais. Ces évaluations comprenaient 24 questions de type choix multiples ou vrai/faux relatives à chacune des présentations. Les scores de l'évaluation post-échange ont augmenté de 16,7 %, passant d'un score moyen de 48% sur l'evaluation avant l'echange a 56% apres l'echange. Dans le prochain echange regional africain, le Projet mondial du DGM permettra de combler les lacunes de connaissances.

Le Projet mondial du DGM a engagé des préparatifs pour le prochain échange régional, qui aura lieu à Chiang Mai, en Thaïlande, du 10 au 13 février 2017. À ce jour, 29 participants ont été confirmés, représentant dix pays, ainsi que le Comité de pilotage international du DGM et l'Asia Indigenous Peoples Pact.

Échange mondial

Le Projet mondial du DGM a également assuré la mise en place de l'Échange mondial du DGM sur la politique climatique et le financement climatique, qui a offert l'opportunité à des PAPL du monde entier d'échanger sur leurs idées et d'élaborer une plate-forme cohérente destinée à être présentée à l'occasion de la COP22 de la CCNUCC. L'échange a eu lieu du 2 au 4 novembre à Marrakech, au Maroc, juste avant la COP22 qui avait lieu dans la même ville. Dix-neuf participants représentant quinze pays ont participé à cet échange.

Participants à l'échange mondial du DGM - Crédit photo : Patricia Dunne, PhD

Les objectifs de l'échange étaient de : (1) renforcer les capacités des PAPL dans les domaines liés à la CCNUCC, à l'Accord de Paris, au financement climatique et au Fonds vert pour le climat, et (2) renforcer les

réseaux et les alliances de PAPL en vue d'améliorer leur représentation et leur pouvoir dans le financement climatique.

Les participants à l'échange ont assisté à plusieurs séances d'information sur des sujets pertinents aux négociations de la CCNUCC, parmi lesquels une présentation générale de la CCNUCC, de l'Accord de Paris, du rôle du Forum international des Peuples autochtones sur les changements climatiques (FIPACC) dans les négociations de la CCNUCC, des CPDN et des CDN dans le cadre de l'Accord de Paris, de l'Agriculture, foresterie et autres affectations des terres (AFAT) dans les CDN, du financement climatique et du Fonds vert pour le climat.

Les participants à l'échange ont également participé à un exercice de cartographie du financement climatique pour identifier les mécanismes de financement et comprendre les conditions qui ont permis ou empêché leur participation. Ces mécanismes de financement comprenaient le GCF, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Fonds pour l'Amazonie, le Fonds d'adaptation
, le Laboratoire mondial d'innovation pour le financement climatique (Global Innovation Lab for Climate Finance), le Fonds de partenariat pour le carbone forestier, le DGM du Programme d'investissement pour la forêt, le Fonds Biocarbone/l'Initiative pour des paysages forestiers durables (ISFL) et le Programme pilote pour la résilience climatique. L'exercice à permis d'aboutir aux principales conclusions suivantes :

- La mobilisation des PAPL a été la plus importante dans les initiatives multilatérales, en particulier le FPCF et le FIP/DGM.
- La mobilisation a été principalement axée sur les questions relatives aux forêts et à l'atténuation. Les participants ont signalé une participation assez faible dans les opportunités de financement de l'adaptation.
- La langue a été identifiée comme un critère essentiel de la participation des PAPL aux mécanismes de financement. En effet, la majorité des informations sont principalement (et parfois seulement) disponibles en anglais.
- Les échanges mondiaux offrent aux PAPL des occasions cruciales d'échanger des informations entre régions géographiques.

Les participants ont rempli des évaluations des connaissances avant et après l'échange pour évaluer leurs acquisitions de connaissances. Ces évaluations comprenaient 20 questions de type à choix multiples ou vrai/faux relatives à chacune des présentations de l'échange, et ont été réalisées en anglais, français, espagnol et portugais. Les scores de l'évaluation post-échange ont augmenté de 31,1%, passant d’un score moyen de 45% sur l’evaluation avant l’echange a 59% apres l’echange. Dans le prochain echange mondial, le Projet mondial du DGM permettra de combler les lacunes de connaissances.

COP22 de la CCNUCC

Suite à l'échange mondial, dix des participants à l'échange sont restés à Marrakech pour participer à la 22e Conférence des Parties (COP22) à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Au cours de leur séjour, les membres du GSC ont échangé sur leur expérience dans la mise en œuvre du DGM à l'occasion de plusieurs événements, afin de montrer comment les PAPL renforcent actuellement leur expérience pour contribuer à l'action climatique après l'Accord de Paris. La délégation du GSC s'est également réunie chaque jour au cours de la COP22 pour échanger sur les informations obtenues en observant les négociations et faire le point sur les décisions pertinentes aux questions relatives aux PAPL.

Le Projet mondial du DGM a non seulement facilité la participation des PAPL à la COP22, mais a également organisé deux événements parallèles :

- **Les avantages des fonds climatiques mondiaux et de la mobilisation des PAPL dans l'action climatique** - En coordination avec des représentants du réseau autochtone MPIDO, quatre représentants du DGM, Kapupu Diwa Mutimanwa de la RDC, Hayford Duodu du Ghana, Idrissa Zeba du Burkina Faso, et Moussele-Diseke Guy de la République du Congo, ont participé à cet événement pour mettre en avant les mesures d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques qu'ils prennent et insister sur l'importance des partenariats pour parvenir à un renforcement des capacités efficace à destination des peuples autochtones et des communautés locales en Afrique. James Close, Directeur du groupe Changements climatiques à la Banque mondiale, a souligné l'importance du DGM en tant que nouveau modèle de financement climatique et de collaboration multipartite.

Johnson Cerda, Directeur technique de la GEA, présente le panel sur « Les avantages des fonds climatiques mondiaux et de la mobilisation des PAPL dans l'action climatique », qui comprend quatre membres du GSC du DGM à la COP22. Crédit photo : Patricia Dunne, PhD

- **Panel sur le renforcement des capacités des PAPL à participer aux activités d'adaptation et d'atténuation** - Animée par Grace Balawag, Coprésidente du GSC du DGM, cette séance a donné la parole à des intervenants invités du DGM d'Indonésie, du Pérou, du Burkina Faso et de RDC, pour mettre en évidence les avantages offerts aux communautés par le financement du DGM. Les intervenants ont également fait le point sur les projets actuellement mis en œuvre dans chaque pays et discuté des types

d'activités réalisées en priorité dans leurs communautés, comme les projets de titrage foncier pour les communautés autochtones du Pérou, qui ont commencé en aout 2016.

Grâce à leur participation à la COP22, les membres du GSC disposent maintenant d'une meilleure compréhension de l'Accord de Paris et des plans visant à le mettre en œuvre. Ceux-ci portent notamment sur la mise en œuvre de la Décision 135 de l'Accord de Paris, qui « reconnaît la nécessité de renforcer les connaissances, les technologies, les pratiques et les efforts des communautés locales et des peuples autochtones visant à répondre et à lutter contre les changements climatiques, et crée une plate-forme pour l'échange d'expériences et le partage des meilleures pratiques d'atténuation et d'adaptation de façon globale et intégrée. » En raison de la participation des peuples autochtones, le travail sur cette plate-forme devrait se poursuivre au travers d'un dialogue au cours de la 46e réunion de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (OSCST) qui aura lieu à Bonn en mai 2017. Le Projet mondial du DGM soutiendra ce processus en facilitant la participation des membres de la GSC au développement de la plateforme. Le GSC a également décidé d'organiser le Forum international des peuples autochtones d'Afrique Centrale (FIPAC) en avril 2017 en République du Congo pour examiner les résultats de la COP22 en coordination avec les peuples autochtones.

Communications

Le site web mondial du DGM est resté une précieuse source d'informations tant sur le projet d'apprentissage et d'échange des connaissances que sur le programme du DGM dans son ensemble. Au cours de cette période de référence, le Projet mondial du DGM a publié six mises à jour sur la page « Activités » du site web, deux bulletins du DGM (octobre 2016 et Bilan de l'année 2016) et quatre posts sur le blog, à savoir :

- « La formation renforce les capacités des PAPL en Afrique à participer aux négociations climatiques », par Regina Harlig
- « Implications des décisions du Congrès mondial de la nature de l'UICN pour les PAPL » par Johnson Cerda
- « Le MPIDO et le DGM montrent comment le renforcement des capacités pour l'action climatique permet d'atteindre les organisations de PAPL africaines sur le terrain » par Johnson Cerda et Regina Harlig
- « Perspectives d'avenir concernant la participation des PAPL au FVC, et réflexion sur la participation des PAPL à la CCNUCC » par Kimaren Ole Riamit.

Au cours de cette période de référence, le Projet mondial du DGM a renforcé sa présence sur les réseaux sociaux en créant des comptes sur Facebook et Twitter. En décembre, le Projet mondial du DGM avait déjà

77 followers sur Twitter et 600 « amis » sur Facebook. Ces comptes ont offert un outil important pour la coordination avec nos partenaires sur le projet, ainsi que pour la sensibilisation du public.

Malheureusement, les progrès réalisés vers la plateforme de connaissances DGM et le site Web redessiné n'ont pas été aussi rapides que prévu initialement. Le Projet mondial du DGM a développé plus en profondeur la vision de la plateforme de connaissances à la fin de 2016. L'approvisionnement d'un fournisseur de services aura lieu au cours de la prochaine période, avec le lancement officiel du site prévu au début de la troisième année du programme DGM.

6.15.3. Sous-composante 2 : Fourniture d'une assistance technique et de services de secrétariat au GSC

Sensibilisation des partenaires au niveau mondial

Les membres de la GEA et de la CGC ont assisté à plusieurs événements mondiaux et régionaux clés au cours de cette période de référence. Le plus important de ces événements a été le Congrès mondial de la nature (WCC) de l'UICN, qui s'est tenu à Hawaii en septembre 2016. Johnson Cerda, Directeur technique de la GEA, accompagné de Laura Bautista du DGM Mexico, Swere da Mato de Brito de DGM Brazil, et Grace Balawag et Idrissa Zeba du CGC, a assisté le WCC. Ils se joignirent des représentants du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), du Programme de microfinancement du FEM (PMF), du Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques (CEPF) et de diverses fondations, a discuter « Accéder aux financements mondiaux : opportunités de financement pour les peuples autochtones et les communautés locales ». Ils ont présenté une vue d'ensemble des modalités de financement accessibles aux PAPL et de la façon d'y accéder. Cette rencontre a aussi offert l'occasion aux institutions de financement de découvrir comment travailler plus efficacement avec les PAPL.

Pendant le Congrès mondial de la nature, le Projet mondial du DGM a également organisé un « café des connaissances » qui a permis aux peuples autochtones de partager leurs expériences de l'accès direct au financement climatique. Parmi les principaux problèmes évoqués par les participants figuraient la barrière linguistique dans l'accès au financement climatique, la rareté des fonds disponibles et l'absence de standardisation des formulaires entre les organismes de financement climatique. Ce dernier point est particulièrement important, car les PAPL ont souvent besoin de proposer le même concept à plusieurs organisations, mais ne sont pas en mesure de réutiliser le travail qu'elles ont déjà fait parce que chaque organisme de financement climatique utilise des procédures et des formulaires différents.

Le Directeur technique de la GEA du DGM, Johnson Cerda, a également représenté le DGM à l'occasion d'événements organisés par la Banque mondiale au cours de cette période de référence. Le 11 octobre, le Bank Information Center, Oxfam International, Rights and Resources Initiative et Forest Peoples Program ont organisé un événement intitulé « Garantir la sécurité foncière pour protéger les forêts et combattre les

changements climatiques : explorer le rôle du financement climatique », avec des participants du Kenya, du Cameroun, du Pérou et du Mexique ainsi que de la Banque mondiale. L'objectif de cet événement était d'offrir à la société civile, aux organisations de peuples autochtones, au monde universitaire, aux groupes locaux et aux organismes de financement du développement un espace pour exprimer leurs points de vue sur les droits fonciers collectifs, échanger sur les meilleures pratiques et intégrer les droits fonciers collectifs dans le contexte plus large du développement.

La Banque mondiale a accueilli un atelier d'information intitulé « Fonds de partenariat pour le carbone forestier, Fonds Biocarbone, Initiative pour des paysages forestiers durables (BioCF ISFL) et Programme d'investissement pour la forêt », en octobre dernier, pour discuter de différents programmes de financement climatique. Johnson Cerda, Directeur technique de la GEA du DGM, et des membres du GSC, Grace Balawag et Mina Setra, ont également assisté à cet événement, pour parler de ses expériences de travail avec le DGM dans le cadre du FIP et pour en savoir plus sur ces autres programmes.

Mécanisme de résolution des différends

Au cours de cette période de référence, quelques pays, dont le Ghana, le Mexique et la Côte d'Ivoire, ont exprimé des inquiétudes quant au processus de sélection des membres du NSC. La plupart de ces préoccupations ont été dissipées avec le soutien du Projet mondial du DGM qui a permis de clarifier le processus entrepris dans chaque pays pour lancer le DGM.

Dans le cas de la Côte d'Ivoire, un membre du comité intérimaire du DGM a demandé une réunion avec la GEA au cours de l'Échange régional Afrique en juillet dernier pour déposer une plainte concernant le processus de sélection des membres du Comité de pilotage national. Les principales préoccupations portaient sur a) le fait que le comité intérimaire n'avait pas été invité à participer à un groupe de direction pour rencontrer les communautés locales dans le processus de sélection des membres du NSC, et b) la coordination limitée entre la Banque mondiale et le comité intérimaire. Cette question a été présentée aux chefs d'équipe de projet de la Banque mondiale (TTL), qui en assurent le suivi au niveau national. La GEA a préparé un rapport destiné aux Coprésidents du GSC après avoir discuté de cette plainte avec les TTL. Les Coprésidents du CNP ont proposé de se rendre en Côte d'Ivoire pour mieux comprendre le contexte et partager leur expérience de la mise en place des NSC dans d'autres pays du DGM. Cette visite sera programmée en coordination avec le TTL du DGM Côte d'Ivoire et des représentants du gouvernement pour sélectionner les meilleures dates.

Les consignes pour signaler un différend peuvent être consultées en ligne sur www.dgmglobal.org/grievance-mechanism. Tous les différends signalés, ainsi que les éventuelles mesures prises pour y répondre, seront postés sur le site web mondial du DGM.

6.15.4. Sous-composante 3 : Planification, suivi et notification

Planification

Le 5 juillet 2016, le GSC a approuvé le Plan de travail et le budget pour la deuxième année du Projet mondial du DGM, couvrant la période allant de juillet 2016 à juin 2017. Ce plan a servi de document d'orientation pour les activités de projet pour cette période de référence.

Suivi

Voir la section 5

Transmissions de rapports

Le Projet mondial du DGM a continué de remplir ses obligations en matière de transmission de rapports de la façon prévue dans l'Accord de don du projet. Au cours de la période de référence, cela s'est traduit par la préparation des rapports suivants, qui sont disponibles sur le site web du DGM ou disponible sur demande à dgmglobal@conservation.org :

- Rapport d'avancement semestriel du Projet mondial du DGM : 1er janvier 2016 - 30 juin 2016
- Rapport d'avancement semestriel du Programme du DGM du DGM : 1er janvier 2016 - 30 juin 2016
- Rapport annuel du Programme du DGM 1er juillet 2015 - 30 juin 2016
- Rapport de l'atelier : L'échange régional Afrique 2016 à Ouagadougou, Burkina Faso
- Rapport de l'atelier : L'échange mondial 2016 à Marrakech, Maroc

6.15.5. Activités pour la période à venir

10-13 février	Échange régional Asie du DGM, Chiang Mai, Thaïlande
Avril	Forum international des peuples autochtones d'Afrique Centrale (Dates non confirmées)
18-20 avril	Réunion annuelle du GSC à Brasilia, au Brésil
24 avril – 5 mai	Forum permanent des Nations Unies sur les questions autochtones, New York, États-Unis
8-18 mai	SB46 de la CCNUCC, Bonn, Allemagne
13-16 juin	Échange régional Amérique latine du DGM, Pérou (Dates non confirmées)

Annexe A. Coordonnées de contact nationales & NEA

Pays	NEA/Représentant	Adresse	E-mail	Téléphone	Chargé de liaison pour le reporting
Brésil	Centro de Agricultura Alternativa do Norte de Minas (CAA/NM)	Rua Dr. Veloso, 151 – Centro. Montes Claros/MG, CEP: 3900-074	dgm@caa.org.br	+553832187700	Alvaro Carrara
Burkina Faso	UICN-Burkina Faso	Rue du Pr. Joseph Ki-Zerbo, 01 BP 3133, Ouagadougou 01	Moumini.savadogo@iucn.org	+22625313154	Célestin Poda
RDC	Caritas-Congo ASBL	26 Basoko, Kinshasa, Gombe	directeur@caritasdev.cd	+243815261783	Mathunabo Kunda André
République du Congo	Moussele-Diseke Guy	950 Rue Loueme, Plateaux des 15 Ans, Moungali Brazzaville	Gttdgmcongo@gmail.com	+242066113876	Moussele-Diseke Guy
Côte d'Ivoire	Marcel Yao	20 BP 650 Abidjan 20	ensayao@yahoo.fr, info@reddplus.ci	+22579445118	Quecmonde Gelase Elie Leyahi
Équateur	Aucun fourni	-	-	-	-
Ghana	Hayford Duodu	P.O. Box 19, Enchi W/R Ghana	dgmghana@gmail.com	+233240824818	Samuel Cudjoe
Guatemala	Aucun fourni	-	-	-	-
Indonésie	The Samdhana Institute	Jalan Guntur, No. 32, Bogor, West Java, Indonésie	cristi@samdhana.org	+622518313947	Cristi Nozawa
RDP lao	Aucun fourni	-	-	-	-
Mexique	Manuel Aldrete	Independencia 15, col. Centro, 77000, Chetumai, Quintana Ro, Mexique	aldretemanuel@chicza.com	+9838328870	-
Mozambique	Sonia Nordez, Fundo Nacional de Desenvolvimento Sustentavel	MITADER/REDD+ Technical, Unity Av. Do Zimbabwe, n. 1694 - Maputo	Sonia.nordez@fnds.co.mz	+258827712840	Sonia Nordez
Népal	Dr Sindhu Dhungana, Secrétaire adjoint, Directeur, Centre de mise en œuvre REDD	-	sindhungana@gmail.com	+9771423912 6	-
Pérou	World Wildlife Fund Inc.	Calle Trinidad Moran 853, Lince, Lima, Pérou	-	-	-